

E/2017/37
E/ECE/1480

Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal

(17 avril 2015-27 avril 2017)

Conseil économique et social

Documents officiels, 2017

Supplément n° 17



Nations Unies

E/2017/37
E/ECE/1480

Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal

(17 avril 2015-27 avril 2017)

Conseil économique et social

Documents officiels, 2017

Supplément n° 17



Nations Unies • New York et Genève, 2017

Merci de recycler 



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2017/37 E/ECE/1480

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

ISSN 0251-0189

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	1
II. Chapitre		
I. Questions portées à l'attention du Conseil économique et social	2-4	1
Questions appelant une décision du Conseil économique et social	5-6	1
II. Travaux accomplis par la Commission depuis sa soixante-sixième session	7-8	2
III. Soixante-septième session de la Commission	9-35	2
A. Participation et organisation des travaux	9-16	2
B. Ordre du jour	17	3
C. Élection du Bureau	18-20	4
D. Compte rendu des travaux	21-35	4
Dialogue de haut niveau	21-22	4
Échanges de vues thématiques de haut niveau	23-25	5
Examen et approbation de la déclaration de haut niveau	26-28	6
Rapport sur les activités du Comité exécutif	29-31	7
Questions diverses	32-34	7
Adoption du rapport de la session	35	7
IV. Décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixante-septième session		7
Annexes		
I. Point 2 : Dialogue de haut niveau		12
II. Point 3 : Échanges thématiques de haut niveau		20
III. List of meetings of the Commission and its subsidiary bodies and conventions administered by the ECE secretariat between 17 April 2015 and 27 April 2017		27

Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal pour la période allant du 17 avril 2015 au 27 avril 2017

Introduction

1. Le présent rapport biennal a été adopté à l'unanimité par la Commission économique pour l'Europe (CEE) à la quatrième séance de sa soixante-septième session, le 27 avril 2017.

Chapitre I

Questions portées à l'attention du Conseil économique et social

2. La Commission a adopté la décision A (67) Déclaration de haut niveau ; la décision B (67) Création du Forum régional pour le développement durable ; la décision C (67) Renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale ; la décision D (67) Fonds pour la sécurité routière et la décision E (67) Décision 1 de la résolution ministérielle adoptée à la soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs. On trouvera les textes des décisions A (67), B (67), C (67), D (67) et E (67) au chapitre IV.

3. Dans le cadre de son débat de haut niveau, la Commission a examiné le point intitulé « La Commission économique pour l'Europe a 70 ans : l'intégration et la coopération économiques à l'horizon 2030 ». (Le résumé des débats établi par le Président figure à l'annexe I du présent document).

4. Dans le cadre de son débat de haut niveau, la Commission a également examiné les deux thématiques suivantes : a) Renforcement de l'action intersectorielle à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030, et b) Mobilisation des ressources à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. (Le résumé des débats établi par le Président figure à l'annexe II du présent document).

Questions appelant une décision du Conseil économique et social

5. La Commission a pris note du rapport du Comité des transports intérieurs sur sa soixante-dix-neuvième session annuelle et a accueilli avec satisfaction la résolution ministérielle sur le thème « Embrasser l'ère nouvelle de la viabilité des transports intérieurs et de la mobilité » (ECE/TRANS/2017/2). Eu égard à la décision 1 de ladite résolution, la Commission a considéré favorablement l'idée de charger le Comité de rendre compte tous les ans à la Commission et, à des fins d'information, au Conseil économique et social.

6. À cet effet, la Commission a décidé de transmettre le projet de résolution ci-après au Conseil économique et social pour examen et, éventuellement, adoption à sa prochaine session :

Le Conseil économique et social,

Considérant que, sous la direction de la Commission économique pour l'Europe, le Comité des transports intérieurs peut apporter une solide contribution à la réalisation des objectifs de développement durable,

Reconnaissant l'importance d'une gouvernance réglementaire mondiale harmonisée dans le domaine des transports intérieurs et la nécessité de promouvoir et de faciliter la couverture géographique universelle des conventions des Nations Unies relatives aux transports,

Se félicitant du texte issu de la réunion ministérielle organisée le 21 février 2017, en marge de la session du Comité des transports intérieurs, et de la résolution sur le thème « Embrasser l'ère nouvelle de la viabilité des transports intérieurs et de la mobilité »,

Prenant note de la recommandation de la Commission économique pour l'Europe (CEE),

1. *Décide* de charger le Comité des transports intérieurs de présenter des rapports tous les ans au Conseil économique et social à des fins d'information, sans que la structure organisationnelle du secrétariat de la CEE, les fonctions de budgétisation des programmes et les mécanismes de contrôle s'en trouvent changés, en accordant une importance particulière aux questions relatives à la gouvernance réglementaire mondiale exercée par le biais des conventions des Nations Unies relatives aux transports et d'autres moyens.

Chapitre II

Travaux accomplis par la Commission depuis sa soixante-sixième session

7. La Commission, le Comité exécutif et les organes subsidiaires de la Commission ont tenu leurs réunions, de même que d'autres réunions organisées sous leurs auspices, avec le concours du secrétariat de la CEE qui en a assuré le service.

8. On trouvera à l'annexe III la liste des réunions tenues depuis la soixante-sixième session de la Commission, y compris leurs dates, la composition de leur bureau et la cote de leurs rapports rendant compte des points sur lesquels les participants sont parvenus à un accord et des décisions adoptées.

Chapitre III

Soixante-septième session de la Commission

A. Participation et organisation des travaux

9. La Commission a tenu sa soixante-septième session les 26 et 27 avril 2017. Lors de la séance d'ouverture, des déclarations liminaires ont été prononcées par la Présidente de la Commission, le Président de l'Assemblée générale, le

Secrétaire général, le Secrétaire exécutif de la Commission et le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.

10. Le Kazakhstan et la Suisse ont présidé la soixante-septième session de la Commission le 26 avril et la Lettonie le 27 avril. Il avait été convenu que les États-Unis d'Amérique feraient office de Rapporteur tout au long de la session.

11. Ont participé à la soixante-septième session des représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizstan, Lettonie, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

12. Des représentants du Saint-Siège ont pris part à la session en vertu du paragraphe 8 du mandat de la Commission.

13. Des représentants de l'Union européenne ont aussi participé à la session.

14. Ont également assisté à la session des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ainsi que des institutions spécialisées et organisations intergouvernementales suivantes : Banque de commerce et de développement de la mer Noire, Commission économique eurasiennne, Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), Groupe sur l'observation de la terre (GEO), Union internationale des télécommunications (UIT), Centre du commerce international (ITC), Organisation internationale pour les transports internationaux et ferroviaires (OTIF), Banque mondiale et Organisation mondiale de la Santé (OMS).

15. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées : Comunità Papa Giovanni XXIII – Condivisione fra i popoli, Confédération des associations internationales d'entrepreneurs, the Gold Standard Foundation, Union internationale des transports routiers (IRU), Organisation internationale de normalisation (ISO), Jahon, Shazet Pa, Total New Energies et l'Organisation pour les relations économiques internationales.

16. Une liste complète des participants figure sur le site internet de la CEE (www.unece.org).

B. Ordre du jour

17. La Commission a adopté son ordre du jour (E/ECE/1479).

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Dialogue de haut niveau.
3. Échanges de vues thématiques de haut niveau.
4. Examen et approbation de la déclaration de haut niveau.
5. Rapport sur les activités du Comité exécutif.
6. Autres questions appelant une décision de la Commission.
7. Élection du Bureau.

8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport de la session.

C. Élection du Bureau (point 7 de l'ordre du jour)

18. Le Règlement intérieur de la Commission, tel que révisé lors de la soixante-troisième session, stipule qu'« à chacune de ses sessions biennales, la Commission élit, parmi ses États membres, un pays qui assume la présidence pour la durée de l'exercice biennal. Le (la) président(e) est le (la) représentant(e) du pays élu. À la même séance, la Commission élit deux pays dont les représentants deviennent vice-présidents pour la durée de l'exercice biennal. Le (la) président(e) et les vice-présidents de la Commission assument également la présidence et la vice-présidence du Comité exécutif pour la durée de l'exercice biennal ».

19. La Commission a élu la Lettonie à la présidence de la soixante-huitième session et la Suisse et le Bélarus à la vice-présidence.

20. Des déclarations ont été faites par la Lettonie, la Suisse, le Bélarus, la Fédération de Russie et le Président de la soixante-septième session.

D. Compte rendu des travaux

Dialogue de haut niveau (point 2 de l'ordre du jour)

21. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document d'information publié par le secrétariat sous la cote E/ECE/1481, qui porte sur le thème « La Commission économique pour l'Europe a 70 ans : l'intégration et la coopération économiques à l'horizon 2030 ». La Commission était également saisie du document publié sous la cote E/ECE/1486.

Orateur principal :

M. Kühnhardt, directeur du Centre d'études sur l'intégration européenne et professeur de science politique à l'université de Bonn.

Intervenants

M. Vassily Nebenzia, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie

M. Lilian Darii, Vice-Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldova

M. Ashot Hovakimian, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Arménie

M. Alisher Shaykhov, Président de la Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ouzbékistan

M. Peter Sørensen, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Borbély László, Conseiller d'État auprès du Cabinet du Premier Ministre de la Roumanie

M. István Mikola, Ministre d'État chargé de la politique de sécurité et de la coopération internationale au Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie

M. Janis Karklins, Représentant permanent de la Lettonie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Valentin Zellweger, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Yury Ambrazevich, Représentant permanent de la République du Bélarus auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Jan Kára, Représentant permanent de la République tchèque auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Milorad Šćepanović, Représentant permanent du Monténégro auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M^{me} Deyana Kostadinova, Représentante permanente de la République de Bulgarie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M^{me} Anna Korka, Représentante permanente de la Grèce auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Daniyar Mukashev, Représentant permanent de la République kirghize auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M^{me} Aviva Raz Shechter, Représentante permanente d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Yuriy Klymenko, Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M. Vladislav Mladenović, Représentant permanente de la République de Serbie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

M^{me} Zhanar Aitzhanova, Représentante permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Animateur :

M^{me} Zhanar Aitzhanova, Présidente de la CEE.

22. Le résumé des débats sur cette question, établi par le Président, figure à l'annexe I.

Échanges de vues thématiques de haut niveau (point 3 de l'ordre du jour)

23. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document d'information publié par le secrétariat sous la cote E/ECE/1482. Les échanges étaient organisés sous la forme de tables rondes thématiques, qui ont été suivies par des débats entre les participants. Les questions suivantes ont fait l'objet de discussions.

a) Renforcement de l'action intersectorielle à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030

Intervenants :

M^{me} Elisabete Quintas da Silva, Présidente du Comité de la politique de l'environnement (CEE)

M. Robert Thaler, Chef de la division Mobilité, transports, bruit, au Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau (Autriche)

M^{me} Kari Aina Eik, Secrétaire générale de l'Organisation pour les relations économiques internationales

M. Christian Friis Bach, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe

Animateur :

M. Nikhil Seth, Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

24. Des déclarations ont été faites par le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, la Suisse et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le résumé des débats établi par le Président figure à l'annexe II.

b) Mobilisation des ressources à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030

Intervenants :

M. Roger Fiszelson, Directeur général de la Confédération des associations internationales d'entrepreneurs et membre du Conseil consultatif sur les PPP de la CEE

M. Amitabh Mehta, Directeur, Innovative Financing, Strategy, Corporate Partnerships and Corporate Social Responsibility, Indus Blue Consulting

M. Luc de Marliave, Chef du département Affaires publiques Europe à Total New Energies

M^{me} Zhanar Aitzhanova, Représentante permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Animateur :

M. Mahmoud Mohieldin, Premier Vice-Président pour le Programme de développement à l'horizon 2030, chargé des relations avec l'ONU et des partenariats au Groupe de la Banque mondiale

25. Des déclarations ont été faites par la Fédération de Russie, la France, la Suisse, la Pologne et la Norvège. Le résumé des débats établi par le Président figure à l'annexe II.

Examen et approbation de la déclaration de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour)

26. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document E/ECE/1483, intitulé « Examen et approbation de la déclaration de haut niveau ».

27. La Commission a décidé d'adopter la « Déclaration de haut niveau » (E/ECE/1483).

28. Avant l'adoption de la déclaration de haut niveau, une déclaration a été faite par la Fédération de Russie.

Rapport sur les activités du Comité exécutif (point 5 de l'ordre du jour)

29. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document E/ECE/1484, qui contient un rapport sur les activités et les principaux résultats du Comité exécutif depuis la dernière session de la Commission.

30. Des déclarations ont été faites par des représentants de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et ses États membres et de la Suisse.

31. La Commission a pris note du rapport sur les activités du Comité exécutif. Elle a remercié ce dernier ainsi que son bureau pour les efforts déployés au cours de la période intersessions.

Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)

32. La Commission est convenue de tenir sa soixante-huitième session en 2019.

33. Une déclaration a été faite par la délégation de la Fédération de Russie. La délégation a noté avec regret l'absence d'un consensus sur un projet de décision concernant le financement des activités de la CEE à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région paneuropéenne et a souligné l'importance de prendre en considération les besoins de la Commission lors de la planification du budget du secrétariat. La délégation a également fait part de ses préoccupations quant aux plans prévoyant de transférer le secrétariat de la CEE dans un nouveau bâtiment ; elle a estimé que le secrétariat devrait retourner dans ses locaux historiques une fois le réaménagement du Palais des Nations terminé, compte tenu des spécificités fonctionnelles de la Commission et de son histoire, ainsi que des besoins du personnel et des délégations.

34. La délégation du Portugal a informé les États membres que la quatrième Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement intitulée « Une société durable pour tous les âges : profiter des perspectives offertes par l'allongement de la durée de vie » aurait lieu à Lisbonne les 21 et 22 septembre 2017. La délégation a incité les États membres à y participer.

Adoption du rapport de la session (point 9 de l'ordre du jour)

35. Le rapport de la soixante-septième session a été adopté.

Chapitre IV

Décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixante-septième session

A (67) Adoption de la déclaration de haut niveau

La Commission a décidé :

i) d'adopter la « Déclaration de haut niveau » (E/ECE/1483) :

Déclaration de haut niveau (E/ECE/1483)

1. Le soixante-dixième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe (CEE) offre une occasion unique de célébrer les réalisations rendues possibles par la coopération régionale entre les États membres au gré de situations changeantes. C'est également l'occasion de réfléchir aux défis à venir et à la manière de les surmonter, en s'appuyant sur ce qui a déjà été accompli.

2. La CEE a contribué au développement économique de la région en facilitant une meilleure intégration de ses économies, conformément à son mandat historique. Son action normative dans des secteurs clefs a conduit à l'adoption d'un vaste éventail de normes et de conventions qui offrent des solutions pratiques aux problèmes communs. La CEE a aidé les pays de la région et au-delà dans leurs efforts visant à tirer parti de ces avancées publiques de portée régionale ou mondiale et à améliorer ainsi le bien-être de leurs citoyens.

3. Dans les limites de son mandat, la CEE a été et demeure pour les pays membres une plateforme efficace où ils puisent, grâce à la concertation, les solutions aux difficultés qui sont les leurs. L'histoire de la CEE montre la souplesse et l'efficacité avec laquelle cette plateforme a servi par le passé à unir les efforts de tous dans la recherche de réponses concrètes à différents problèmes. D'ici à 2030, cette même plateforme peut contribuer à une intégration et une coopération économiques accrues pour maintenir et renforcer les relations économiques des pays européens, tant entre eux qu'avec les autres pays du monde, et faciliter la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il importe que le dialogue économique offre une perspective de durabilité, d'inclusion, de paix et de prospérité dans toute la région, et qu'il soit guidé par les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, notamment le plein respect du droit international.

4. Il faudra, pour mettre en œuvre le Programme 2030 dans la région de la CEE, accorder une attention particulière à des questions telles que la réduction de la pauvreté, une croissance économique inclusive et soutenue, l'emploi productif et la protection de l'environnement, qui sont intimement liés et exigent une réponse intégrée. L'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme sont aussi des objectifs qu'il s'agit de prendre en considération dans tous les secteurs et domaines d'activité. La CEE peut faciliter des solutions efficaces en renforçant les activités intersectorielles dans l'ensemble de ses programmes – qu'il s'agisse du commerce, des transports, de l'environnement, de l'énergie, des forêts, du logement ou des statistiques –, et en consolidant ses partenariats avec d'autres organisations internationales, le secteur privé et la société civile. Les activités intersectorielles sont d'autant plus efficaces qu'elles tirent parti d'un solide appui politique en faveur du développement durable au plus haut niveau et des modèles de gouvernance qui favorisent la créativité, l'innovation, la coopération et l'échange d'informations.

5. Une mutation s'impose en faveur d'un modèle économique plus respectueux de l'environnement et plus durable, dans le respect des objectifs du Programme 2030. Grâce aux normes, aux règles et aux classifications qu'elle met au point dans les multiples secteurs où elle est présente et dans le cadre de ses autres activités, la CEE peut avoir une influence positive à cet égard. La collaboration entre les secteurs public et privé peut aider à l'avènement de cette mutation.

6. La CEE veille à partager ses réalisations et s'inspire de ce qui se fait ailleurs. Nombre de ses réalisations sont utilisées au-delà de la région, ce qui témoigne de leur valeur pratique et de leur effet positif sur la vie des gens. Elle a établi un réseau de partenariats avec différents acteurs, notamment par sa coopération étroite avec les autres organismes du système des Nations Unies. Cette approche mériterait d'être renforcée, car elle rend ses actions plus efficaces en améliorant la coordination et la capacité à relever de nouveaux défis. Elle imprime également un nouvel élan au rôle de la CEE en tant que plateforme régionale à même de contribuer à relever des défis mondiaux.

7. Forte de sa longue histoire, y compris dans des moments difficiles, la CEE a eu, par ses travaux, une influence bénéfique qui s'est traduite de multiples façons sur la vie des citoyens de ses États membres et au-delà, en jouant un rôle d'interface entre les pays et de vecteur de progrès. Son action est une démonstration pratique de l'effet positif que peut avoir la coopération internationale tant sur les populations que sur la planète, en amenant davantage de prospérité, en contribuant à la paix et en favorisant les partenariats. C'est cette histoire qui nous permet d'envisager avec confiance un avenir plus durable pour tous.

8. La CEE, notamment par le biais de ses activités sectorielles et de ses organes de travail, offre une plateforme de choix pour soutenir ses États membres dans la mise en œuvre du Programme 2030. Pour réaliser des progrès sensibles et durables à l'horizon 2030, la CEE s'est engagée à tenir un Forum régional pour le développement durable. Afin d'aider ses États membres à mettre en œuvre les objectifs de développement durable, elle continuera de fournir une assistance technique, des compétences et des activités de renforcement de capacités.

9. Comme il y a soixante-dix ans, la CEE constitue l'une des principales plateformes de travail paneuropéennes ayant pour ambition de promouvoir la coopération économique dans la région. Il est essentiel de renforcer encore les débats qui se déroulent déjà en son sein pour chercher de nouvelles synergies, aplanir les obstacles et jeter les bases d'une plus grande intégration économique dans la région.

B (67) Création du Forum régional pour le développement durable

La Commission a pris la décision suivante :

i) Décide de créer le Forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) qui, tout en conservant son caractère intergouvernemental, servira de mécanisme régional d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de le convoquer une fois par an à Genève, en 2018 et 2019, en étroite coopération avec les entités régionales du système des Nations Unies.

ii) Décide également que le Forum régional s'attachera à apporter une valeur ajoutée, en s'appuyant sur les travaux des organes et des mécanismes régionaux existants, y compris les mécanismes d'examen collégial, et en s'abstenant d'alourdir la charge de travail des États membres au titre de la présentation de rapports, et qu'il contribuera à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 :

a) En offrant aux États membres de la CEE un espace où ils pourront apprendre les uns des autres et échanger des expériences et de bonnes pratiques concernant la réalisation des objectifs de développement durable ;

b) En donnant un aperçu des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, qui viendrait compléter les rapports sur le sujet au niveau mondial ;

c) En renforçant la coopération régionale et sous-régionale, et en remédiant aux problèmes transfrontières ;

d) En proposant un cadre ouvert à la participation et à la contribution de toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations internationales et régionales, la société civile, le milieu universitaire et le

secteur privé, conformément aux dispositions pertinentes du Programme 2030 et aux décisions correspondantes du Conseil économique et social.

iii) Prie le secrétariat d'établir le programme de travail de chaque forum régional en étroite concertation avec les États membres, et de l'accorder avec les thématiques et le propre programme de travail du Forum politique de haut niveau, en mettant l'accent sur les questions ayant une importance particulière pour la région de la CEE et en tenant compte des enseignements tirés des précédents forums régionaux.

iv) Décide de présenter au Forum politique de haut niveau les résultats issus du forum régional, sous la forme d'un résumé établi par son président, dans le cadre des contributions régionales au processus d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 à l'échelle mondiale.

v) Décide en outre de réexaminer la présente décision, s'il y a lieu, au plus tard à sa soixante-huitième session, afin de garantir que le forum régional continue de s'inscrire dans le processus mondial d'examen et de suivi.

C (67) Renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale

La Commission a décidé :

i) De s'associer au comité régional européen de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM : Europe), dans les limites des ressources disponibles, afin de mieux comprendre comment l'information géospatiale peut compléter et faciliter ses activités actuelles, notamment l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et de présenter une proposition détaillée de collaboration, à la lumière de la décision prise par la Conférence des statisticiens européens en avril 2016 d'appuyer les instances professionnelles pour que les experts des statistiques et des données géospatiales puissent partager de bonnes pratiques et apprendre les uns des autres (ECE/CES/91), et d'une décision relative à la nature et à la portée de cette collaboration, qui sera adoptée par le comité régional européen de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, à sa session plénière prévue en juin 2017, en vue de son examen par le Comité exécutif de la CEE avant décembre 2017.

D (67) Fonds pour la sécurité routière

La Commission économique pour l'Europe s'est félicitée de la décision prise par le Comité des transports intérieurs de réfléchir à la possibilité de créer un fonds pour la sécurité routière, dans le cadre de consultations multipartites et de réunions intergouvernementales d'experts et avec l'intention d'établir une proposition concrète et de la soumettre au Secrétaire général pour examen en temps voulu, et a invité les États membres à participer à cette entreprise.

E (67) Décision 1 de la résolution ministérielle adoptée à la soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs

La Commission économique pour l'Europe a pris note du rapport du Comité des transports intérieurs sur sa soixante-dix-neuvième session annuelle et accueilli avec satisfaction la résolution ministérielle sur le thème « Embrasser l'ère nouvelle de la viabilité des transports intérieurs et de la mobilité » (ECE/TRANS/2017/2). Eu égard à la décision 1 de ladite résolution, la Commission a considéré favorablement l'idée de charger le Comité de rendre

compte tous les ans à la Commission et, à des fins d'information, au Conseil économique et social. À cet effet, elle a décidé de transmettre un projet de résolution au Conseil économique et social pour examen et, éventuellement, adoption à sa prochaine session. (Le texte du projet de résolution figure au paragraphe 4 du rapport susmentionné).

Annexe I

Point 2 : Dialogue de haut niveau

Résumé des débats établi par le Président

Le dialogue de haut niveau a été animé par M^{me} Zhanar Aitzhanova, Présidente de la Commission économique pour l'Europe

Orateur principal

M. Ludger Kühnhardt, Directeur du Centre d'études sur l'intégration européenne et professeur de science politique à l'université de Bonn, a souligné que l'Organisation des Nations Unies et ses entités étaient initialement des instruments fonctionnels, ayant vocation à promouvoir une interdépendance accrue à l'appui de la paix mondiale, et que beaucoup de bons résultats avaient été obtenus à cet égard. La souveraineté nationale n'en demeure pas moins la pierre angulaire du système mondial alors que la gouvernance mondiale n'est pas parachevée. Au niveau régional, de multiples initiatives ont vu le jour, illustrant des modèles de coopération différents. Le contexte international actuel est caractérisé par une forte incertitude, qui incite à repenser le sens que revêt la souveraineté nationale dans le cadre du processus de mondialisation toujours en cours. La confiance est un facteur déterminant qui influe sur la façon dont les instances de coopération interprètent la souveraineté et la construction régionale. Les options régionales favorisent les avancées à l'échelle régionale mais elles ont aussi une incidence sur les réalités nationales et sur le degré d'autonomie dans la prise de décisions. Des incitations positives sont le meilleur moyen d'appuyer la mise en œuvre des décisions et des normes. La construction régionale doit s'attaquer aux questions concernant l'appropriation et la légitimité nationales. Il est nécessaire que la gouvernance réglementaire prenne en compte et intègre la diversité des contextes et des orientations politiques. La construction régionale devrait promouvoir la résilience des États et des sociétés et contribuer ainsi à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les « tests de résistance » seraient un préalable à une construction régionale plus poussée, débouchant à terme sur un ordre mondial plus stable et plus prévisible. La CEE peut offrir une structure faîtière régionale de souveraineté coopérative qui permet à la diversité de s'épanouir tout en favorisant la coopération.

Déclarations :

M. Vassily Nebenzia, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a souligné la contribution que la CEE avait apportée à la reconstruction économique après la Seconde guerre mondiale ainsi qu'au développement des liens paneuropéens. La CEE dispose d'une expertise et d'une capacité d'analyse considérables qui devraient être mises à profit pour réaliser le Programme 2030. Bien souvent, les normes et conventions qu'elle élabore jouent aussi un rôle à l'échelle mondiale et les résultats de ses travaux ont un retentissement concret sur le quotidien des citoyens. La Fédération de Russie attache une grande importance à cette action et appuie la CEE sur les plans politique et financier. Pendant la guerre froide, la CEE a constitué une passerelle entre l'Est et l'Ouest. Désormais, elle peut favoriser les effets de synergie entre les différents processus d'intégration à l'œuvre dans la région, notamment à travers ses activités normatives. Les résultats de la conférence internationale

tenue à Minsk en 2016 sur le thème « Jeter les bases d'une intégration économique et du développement durable dans la région de la CEE à l'horizon 2030 » devraient être pris en compte dans les travaux futurs de la Commission. Celle-ci devrait maintenir son caractère intergouvernemental, tel qu'il a été réaffirmé à l'issue de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE. La Commission demeurera une institution européenne de premier plan, créant des conditions propices à une coopération fructueuse.

M. Lilian Darii, Vice-Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldova, a souligné la contribution importante de la CEE au bien-être économique de l'Europe et de ses citoyens. La CEE devrait continuer de promouvoir l'intégration et la coopération économiques en accord avec son mandat historique. Une coordination plus étroite, fondée sur une meilleure compréhension des liens entre sécurité, développement et environnement en Europe, sera nécessaire pour relever les anciens défis et faire face aux nouveaux enjeux. Il est de la responsabilité de la CEE d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région, aussi la République de Moldova accueille-t-elle avec satisfaction la déclaration de haut niveau qui devrait être adoptée à la soixante-septième session et dans laquelle cette responsabilité est soulignée. Afin d'atteindre les objectifs de développement durable, les États membres continueront de s'appuyer sur l'assistance technique et l'expertise de la CEE ainsi que sur ses activités en matière de renforcement des capacités. Le Forum régional pour le développement durable offre une plateforme supplémentaire pour mettre en commun les pratiques optimales et les politiques concrètes qui aideront à résoudre les différents problèmes soulevés par la réalisation des objectifs de développement durable. Une appropriation aux niveaux mondial, régional et national, allant au-delà des modalités traditionnelles de coopération et impliquant toutes les parties prenantes – gouvernements, société civile, secteur privé et organisations internationales – sera nécessaire afin de renforcer la résilience économique et la cohésion sociale et de créer un environnement de stabilité, de prospérité et de paix. À cette fin, la République de Moldova continuera d'agir en étroite concertation avec la CEE et ses États membres.

M. Ashot Hovakimian, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Arménie, a souligné le rôle que joue la CEE pour ce qui est de favoriser la coopération entre les pays membres mais également avec d'autres pays. Des résultats importants ont été obtenus. Les normes, règles et conventions de la CEE appartiennent au bien commun. Depuis qu'elle est devenue membre de la Commission, l'Arménie a pris des engagements importants dans de multiples domaines, dont le développement durable, les changements climatiques, l'infrastructure des transports et l'énergie renouvelable, entre autres. L'aboutissement de ces efforts implique le respect de l'état de droit et une bonne coopération avec les pays voisins. La jeune génération renforce ses partenariats avec différents acteurs, notamment la diaspora arménienne. Un centre pour les initiatives stratégiques a été créé ; fonctionnant sur la base de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, il permettra de lancer des initiatives clefs et de faciliter l'action des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement des entreprises. L'appui fourni par la CEE pour atteindre les objectifs de développement durable est précieux car il offre une plateforme pour partager avec d'autres pays les initiatives de réforme dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, la santé et le développement régional. Les thématiques des droits de l'homme, du développement économique et de la paix et la sécurité, qui sont articulées dans le Programme 2030, devraient être incorporées dans une stratégie prospective visant à répondre aux besoins des plus vulnérables et à améliorer la vie de tous. Les solutions multilatérales sont

efficaces. En agissant de façon concertée, on obtient plus de résultats qu'en agissant isolément.

M. Alisher Shaykhov, Président de la Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ouzbékistan, a souligné qu'il importait de renforcer encore le rôle de CEE pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable. L'Ouzbékistan coopère avec la CEE dans un large éventail de domaines. Conformément aux recommandations de l'Assemblée générale, il a élaboré un programme spécial pour la mise en œuvre de ces objectifs au plan national, créé un conseil de coordination chargé de spécifier les cibles nationales et défini des indicateurs et des méthodes pour suivre la réalisation des tâches correspondantes. Un élément important pour atteindre ces objectifs est le partenariat entre les organes gouvernementaux, les milieux économiques et la société civile. L'Ouzbékistan est déterminé à promouvoir l'action concertée de toutes les parties prenantes pour améliorer encore l'intégration économique et bâtir un avenir durable et pacifique.

M. Peter Sørensen, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a fait valoir que depuis sa création, en 1947, la CEE avait enregistré de nombreux succès au regard de son mandat initial et que son bilan ne pourrait qu'aller en s'étoffant. La Commission est une organisation technique hautement compétente. Les résultats de ses travaux sont mis à profit au-delà de la région, un fait qui démontre l'utilité de son action, comme on a pu le voir lors de la récente session du Comité des transports intérieurs. Les cinq conventions de la CEE relatives à l'environnement offrent aussi des exemples probants de son efficacité. L'intégration du Programme 2030 dans les activités de la Commission devrait être un thème majeur des débats à la session en cours. Les objectifs de développement durable constituent un volet essentiel de l'action extérieure de l'Union européenne (UE). Alors que cette dernière célèbre le soixantième anniversaire de sa création, c'est l'occasion pour elle de mettre en avant ses succès et de regarder l'avenir avec confiance, malgré les défis actuels. L'UE continuera de s'associer aux travaux de la CEE, en appuyant les différents volets de son activité technique dans un esprit de collaboration et au profit du développement durable de la région.

M. Borbély László, Conseiller d'État auprès du Cabinet du Premier Ministre de la Roumanie, a souligné l'importance que revêt la dimension régionale dans la concrétisation des objectifs de développement durable et le suivi et l'examen de leur mise en œuvre. La possibilité, pour les pays connaissant des conditions analogues, de partager à l'échelon régional les données d'expérience et les politiques publiques efficaces offre une passerelle entre l'échelle mondiale et l'échelle nationale. La Roumanie attache une grande importance à la mise en œuvre de l'Initiative de Batumi pour une économie verte et de l'Action de Batumi pour un air plus pur, approuvées par la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » en juin 2016. La Roumanie s'est engagée à établir un groupe de travail interministériel multipartite sur l'économie verte, à définir une stratégie nationale pour une consommation et une production durables, et à améliorer la qualité de l'air. Consciente de l'importance que revêt la dimension intersectorielle, la Roumanie a pris des mesures importantes pour renforcer les institutions à l'échelon central du gouvernement afin de coordonner et de suivre la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

M. István Mikola, Ministre d'État chargé de la politique de sécurité et de la coopération internationale au Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie, a insisté sur le caractère sans précédent des défis apparus au cours des sept décennies écoulées, pendant lesquelles la CEE avait

offre une solide plateforme de coopération et joué un rôle de catalyseur pour la cohésion, le développement et la croissance. Dans le cadre de ses différents comités, la Commission a favorisé les travaux sur certaines des thématiques les plus importantes pour la communauté internationale. Le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement, en particulier, est une réalisation notable. La Hongrie a soutenu les activités de la CEE depuis son adhésion à cet organisme et accueille avec satisfaction les efforts visant à promouvoir un dialogue régional sur le développement durable et à coopérer dans cette optique à la mise en place d'un cadre régional. La coopération relative aux eaux transfrontières revêt une importance déterminante pour la Hongrie, qui a assumé en 2015 la présidence de la Convention sur l'eau et espère qu'après l'ouverture à l'échelle mondiale de cette convention, un nombre croissant de pays souhaiteront être associés à cet instrument.

M. Janis Karklins, Représentant permanent de la Lettonie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a noté que l'action normative et régulatrice de la CEE a une portée régionale et mondiale et est utile aux gouvernements, aux secteurs industriels et aux autres parties prenantes concernées. Les activités futures devraient tirer parti de ces acquis et faire en sorte qu'ils aient un retentissement sur la vie quotidienne des citoyens. La CEE peut jouer un rôle important dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Lettonie invite la CEE à centrer son action sur les objectifs de développement durable relatifs aux domaines relevant de son mandat et à mettre à profit l'expertise qu'elle a accumulée pour aider les gouvernements par des activités normatives et des études de performance. L'échange des pratiques optimales pourrait être une fonction essentielle pour les partenariats aux niveaux mondial et régional. Les mécanismes régionaux pourraient apporter un appui pour mesurer les progrès accomplis, tout en favorisant la coopération et en définissant les pratiques optimales en vue d'atteindre les cibles qui appellent des solutions régionales.

M. Valentin Zellweger, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a souligné que 2017 marquait aussi le soixante-dixième anniversaire de la collaboration entre la CEE et la FAO qui fait de Genève un pilier régional de la politique forestière. Suite à une proposition de la Suisse, la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux est maintenant ouverte à l'adhésion de l'ensemble des États Membres de l'ONU. Cette Convention a une incidence sur de multiples objectifs de développement durable, dont la santé, l'alimentation et l'emploi, entre autres. La huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », tenue à Batumi, a débouché sur deux initiatives concernant l'économie verte et la pureté de l'air ainsi que sur des engagements pris volontairement par les États membres, ce dont il faut se féliciter. La mobilité durable est devenue une thématique privilégiée des travaux du Comité des transports intérieurs, qui a élaboré une série de conventions, dont certaines de portée mondiale, comme la Convention sur le transport des marchandises dangereuses. La mobilité durable revêt également beaucoup d'importance pour la Suisse, qui s'est attachée à améliorer les réseaux ferroviaires et à faciliter les liaisons en Europe dans le respect de l'environnement. Le Comité des transports intérieurs est un centre d'expertise important dont l'attention pourrait se porter davantage sur les objectifs de développement durable, ce qui se traduirait éventuellement par la révision des conventions en vigueur.

M. Yury Ambrazevich, Représentant permanent de la République du Bélarus auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a relevé que l'application des normes et règles de la CEE a une incidence directe sur le développement durable et le bien-être dans la région, en stimulant les liens économiques et en harmonisant les législations nationales. Le rôle de la CEE dans la formulation de visions stratégiques propres à promouvoir davantage la coopération au sein de la région pourrait être renforcé. À cette fin, les comités sectoriels de la CEE devraient dresser un bilan objectif de leurs activités afin de détecter les obstacles qui empêchent d'atteindre les objectifs de développement durable, et faire rapport à ce sujet à la Commission en 2019. Les activités intersectorielles devraient être analysées et un aperçu de l'ensemble des activités prévues jusqu'en 2030 devrait être établi, sur la base des interdépendances et de la valeur ajoutée. Il faudrait rechercher de nouvelles synergies et voir comment elles pourraient s'opérer entre les organes d'intégration économique en place et les nouvelles entités. La conférence internationale tenue à Minsk en 2016 sur le thème « Jeter les bases d'une intégration économique et du développement durable dans la région de la CEE à l'horizon 2030 » a montré le grand intérêt que portent les experts à la question de savoir comment les différents organes d'intégration pourraient coopérer à l'avenir. Il est nécessaire d'éviter les chevauchements d'activités et d'accroître la complémentarité et les synergies et, dans ce contexte, la CEE a un rôle à jouer. Les processus mondiaux, au même titre que les unions économiques aux niveaux régional et sous-régional, devraient être pris en considération dans les travaux de la CEE et le dialogue sur la coopération et les synergies devrait être engagé immédiatement. Le Bélarus est favorable à la création de forums mondiaux pour débattre de la coopération et des synergies entre les processus d'intégration régionale, y compris éventuellement dans le cadre de conférences internationales qui pourraient être organisées par la CEE. De telles initiatives seraient conformes au mandat historique de la Commission ; elles permettraient l'émergence d'un consensus politique entre les États membres, ce qui inciterait la CEE à promouvoir le développement durable dans toute la région et à centrer son action sur les défis propres à cette dernière et les enjeux contemporains.

M. Jan Kára, Représentant permanent de la République tchèque auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a insisté sur le rôle important que joue la CEE en établissant des liens entre les différentes composantes de la région et en offrant une passerelle entre l'échelon régional et l'échelon mondial. La Commission dispose d'une solide capacité technique dans de multiples domaines et la République tchèque s'est impliquée tout particulièrement dans les secteurs des transports, de l'environnement et du logement. Ainsi, elle a accueilli en 2016 la Conférence Habitat européen et accueillera la prochaine Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé ainsi que la conférence destinée à célébrer la collaboration entre la CEE et la FAO dans le domaine des forêts. À l'occasion de l'anniversaire de la création de la Commission, il est impératif de définir clairement la vision qui doit guider son action à l'avenir et comment elle doit faire la preuve de son utilité. À cet égard, l'accent mis sur la concrétisation des objectifs de développement durable est bienvenu, de même que les travaux du Forum régional pour le développement durable. La République tchèque, qui assumera vraisemblablement la présidence du Conseil économique et social pour la prochaine période biennale, s'attachera à améliorer l'efficacité et à réduire les chevauchements d'activités, tout en renforçant les liens aux différents échelons. D'un point de vue thématique, elle mettra l'accent sur l'objectif 16 de développement durable et sur l'importance que revêtent la participation du public

et l'existence d'institutions efficaces pour atteindre les objectifs de développement durable.

M. Milorad Šćepanović, Représentant permanent du Monténégro auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a reconnu l'apport de la CEE en tant que plateforme de coopération dans les domaines du commerce, des transports, de l'économie verte et de l'innovation pour la région paneuropéenne. La Stratégie nationale du Monténégro en faveur du développement durable pour la période 2015-2030 vise à assurer une croissance économique qui ne repose pas systématiquement sur la consommation des ressources naturelles ; elle met l'accent sur l'économie verte et la création d'emplois verts dans le secteur des énergies renouvelables. Si l'on veut promouvoir une croissance économique durable, il est nécessaire de favoriser la coopération transfrontière ainsi qu'aux niveaux régional et sous-régional. Un examen attentif du mode de gouvernance s'impose et des mécanismes adéquats sont indispensables dans les domaines technologiques et financiers, de même que des partenariats utiles et des financements durables. Le Monténégro a bénéficié des instruments juridiques, des règlements et des normes mis au point par la CEE, en particulier en ce qui concerne la facilitation du commerce, la coopération en matière de réglementation et la normalisation.

M^{me} Deyana Kostadinova, Représentante permanente de la République de Bulgarie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a insisté sur le rôle qu'a joué la CEE dans la reconstruction après-guerre et l'amélioration du niveau de vie. La Commission a su adapter son action en fonction de l'émergence d'un nouveau contexte et les normes, conventions, règles et pratiques optimales définies dans ses multiples domaines d'activités sont autant de preuves tangibles de cette évolution. Le travail accompli par la CEE dans le domaine statistique, en particulier, est d'une haute qualité, très apprécié et largement utilisé, y compris au-delà de la région, car il est essentiel pour promouvoir des outils de mesure permettant d'éclairer la prise de décisions. L'assistance fournie par la CEE pendant les années de transition a été reconnue, de même que le soutien apporté aux initiatives de coopération à l'échelon sous-régional en Europe du Sud-Est et dans la région de la mer Noire. Le suivi et l'examen de la mise en œuvre des objectifs de développement durable joueront également un rôle important dans le déroulement du Programme 2030. Les années à venir seront porteuses de nouvelles opportunités et de nouveaux défis, qui nécessiteront d'impliquer de nouveaux acteurs et de nouer des partenariats.

M^{me} Anna Korcka, Représentante permanente de la Grèce auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a salué les résultats de la CEE, dont l'action a contribué au renforcement de la transparence et de la responsabilisation au fil des ans. Le double enjeu consiste à résoudre les problèmes financiers aigus à l'échelle mondiale tout en créant un modèle de développement propre à garantir la mise en œuvre efficace des objectifs de développement durable et la formulation des politiques dans un cadre transparent. La Grèce met la dernière main à un plan national pour atteindre les objectifs de développement durable et a établi à cet effet un réseau de coordination interministériel. La CEE a offert au cours des cinq dernières années un appui important à la Grèce dans le domaine de la facilitation des échanges, ce qui a permis de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité grâce à la simplification des procédures, à l'harmonisation et à la normalisation des opérations et des documents.

M. Daniyar Mukashev, Représentant permanent de la République kirghize auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a souligné que la CEE, grâce à ses travaux, avait stimulé

la coopération économique régionale de par le passé et qu'elle continuerait sans doute à le faire à l'avenir, en aidant les pays à atteindre les objectifs de développement durable. Le Programme 2030 a ouvert de nouvelles perspectives pour l'action publique, en ce qui concerne des aspects clés tels que la lutte contre la pauvreté, la croissance économique, l'industrialisation, l'énergie, les changements climatiques, la production et la consommation durables, et beaucoup d'autres domaines. Les objectifs de développement durable aideront à axer les efforts sur l'obtention de résultats tangibles en matière de développement. Le Kirghizistan a d'ores et déjà pris des initiatives pour adapter ces objectifs en fonction du contexte national, dans sa stratégie en faveur du développement durable. Afin de promouvoir cette stratégie, il importe que le Kirghizistan, pays enclavé et en développement qui a besoin d'un soutien, maintienne une coopération constructive avec les organisations internationales, dont la CEE. L'objectif 17 met l'accent sur l'importance des partenariats. Une assistance est nécessaire sur les plans méthodologique et technique, notamment pour intégrer les objectifs dans les plans nationaux et traiter les questions institutionnelles qui en découlent. La CEE peut offrir un espace de dialogue entre différentes associations régionales pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

M^{me} Aviva Raz Shechter, Représentante permanente d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a souligné l'engagement d'Israël en faveur du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, et sa participation active dans différents domaines : égalité des sexes, gestion des ressources naturelles, entrepreneuriat, lutte contre la désertification, éducation de la petite enfance, et droits des personnes handicapées. Le Centre Golda Meir a collaboré avec la CEE pour former des femmes entrepreneurs. Israël considère que quatre éléments jouent un rôle déterminant pour atteindre les objectifs de développement durable : promouvoir la prise de conscience et l'éducation, favoriser une approche multipartite, traduire les objectifs dans la réalité locale et nationale, et soutenir l'innovation en l'intégrant dans les stratégies nationales. L'entrepreneuriat est une dimension importante à la fois pour résoudre les problèmes financiers et en termes de gains sociaux.

M. Yuriy Klymenko, Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a mis en relief la contribution de la CEE à la coopération et l'intégration économiques tant à l'intérieur de la région qu'au-delà. De nouveaux défis sont apparus mais le mandat de la Commission n'a rien perdu de sa pertinence pour atteindre les objectifs de développement durable. L'Ukraine est engagée dans un processus d'adaptation de ces objectifs au contexte local, passant notamment par la création de structures d'appui institutionnel et le lancement de consultations sur une base très large, qui permettront d'élaborer un projet de stratégie nationale en fonction des cibles définies. Dans l'optique d'un développement durable, promouvoir la croissance économique, favoriser l'inclusion sociale et préserver les ressources naturelles sont autant d'objectifs qui se renforcent les uns les autres. Pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, il faut que les mentalités évoluent et que des partenariats d'un type nouveau s'instaurent. Il importera d'améliorer la qualité de la gouvernance, de simplifier les structures administratives et de lutter contre la corruption, tout en garantissant la participation du public et la responsabilisation. Le suivi de la mise en œuvre nécessite de renforcer la capacité statistique, de façon à disposer de données qui permettent de prendre des décisions éclairées en tenant compte des inégalités et du point de vue des différents groupes. Il convient d'impliquer un large éventail de partenaires tant dans la mise en œuvre que dans le suivi. La CEE peut jouer à cet égard un rôle important en fournissant une expertise technique et en menant des activités de renforcement des capacités. L'Ukraine appuie la CEE en tant que

plateforme multilatérale qui promeut la coopération et l'intégration économiques régionales au profit du développement durable. Le développement économique durable, dans la prospérité et la paix, suppose aussi de respecter intégralement le droit international, conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Vladislav Mladenović, Représentant permanent de la République de Serbie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a souligné le rôle de passerelle entre l'Europe et l'Eurasie joué par la CEE, qui a contribué au développement national et renforcé la coopération régionale par ses normes, règles et conventions. Convaincue que la CEE aidera à atteindre les objectifs de développement durable, la Serbie est déterminée à appuyer les travaux de la Commission.

M^{me} Zhanar Aitzhanova, Représentante permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a souligné l'utilité de la CEE pour le Kazakhstan qui, en particulier dans le cadre de l'élaboration des stratégies, des cadres réglementaires et des normes, ne part pas de zéro mais peut s'appuyer sur les meilleures pratiques et l'expertise technique apportées par la Commission. L'action de cette dernière a également des retombées positives pour les États membres en facilitant la coopération entre ceux-ci aux niveaux régional et sous-régional. Pays enclavé, le Kazakhstan se heurte à des obstacles en ce qui concerne l'infrastructure des transports, les procédures de transit et d'échanges, les eaux transfrontières et d'autres questions. Le Kazakhstan signera sous peu un mémorandum d'accord pour la création, à Astana, d'un centre international d'évaluation de l'eau, qui privilégiera la dimension multipartite dans la coopération, l'exécution des projets et la recherche. Les travaux de la CEE sur la facilitation du commerce, qui ont porté par exemple sur la simplification des procédures douanières, les capacités nécessaires à l'établissement de guichets uniques et le renforcement de la coopération économique, ont facilité l'adhésion du Kazakhstan à l'Accord sur la facilitation du commerce élaboré par l'Organisation mondiale du commerce. Le Kazakhstan agit en étroite concertation avec la CEE pour favoriser les débats sur les sources d'énergie alternatives, nouvelles et respectueuses de l'environnement, qui constitueront le thème principal de la Conférence ministérielle sur l'énergie prévue à Astana en juin 2017 dans le cadre d'EXPO 2017. Ces travaux constituent une mesure concrète pour donner effet à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et sont importants pour le développement de l'activité économique, l'investissement dans les technologies vertes et la diffusion des connaissances.

De nombreuses délégations ont salué le rôle historique joué par la CEE en tant que plateforme de collaboration entre les États membres, l'impact non négligeable qu'elle a eu sur la vie quotidienne des citoyens dans la région et l'appui qu'elle a apporté aux pays en transition pour faciliter leur passage à l'économie de marché.

De nombreuses délégations ont remercié chaleureusement le Secrétaire exécutif d'avoir favorisé une collaboration fructueuse entre la Commission et les États membres, d'avoir impulsé les efforts qui ont conduit à une efficacité et une transparence accrues au sein de cet organe, et de s'être engagé avec conviction en faveur de l'action de la CEE et de la réalisation des objectifs de développement durable ; elles lui ont souhaité plein succès dans ses entreprises futures.

Les délégations ont également salué l'organisation efficace de la session par le secrétariat.

Annexe II

Point 3 : Échanges thématiques de haut niveau

Résumé des débats établi par le Président

Table ronde A : Renforcement de l'action intersectorielle à l'appui de la réalisation du Programme 2030

Les débats ont été animés par **M. Nikhil Seth, Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche**

M^{me} Elisabete Quintas da Silva, Présidente du Comité des politiques de l'environnement (CEE), a décrit comment le Cadre stratégique paneuropéen pour une économie plus respectueuse de l'environnement et l'Initiative de Batumi pour une économie verte (BIG-E) avaient contribué à stimuler la coopération intersectorielle. Le Cadre stratégique et l'Initiative BIG-E, approuvés et lancés à la sixième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » tenue à Batumi en juin 2016, visaient à accroître la prospérité collective grâce à un progrès économique qui soit écologiquement durable et favorise l'inclusion sociale. Le Cadre stratégique offre une base solide pour les débats sur la transition vers l'économie verte menés au sein des gouvernements nationaux, mais le résultat de ces travaux dépendra en définitive de l'efficacité des politiques interministérielles mises en place pour promouvoir le programme, en associant notamment le grand public et le secteur privé. L'économie verte inclusive nécessite une approche transversale et promeut l'intégration. De nombreuses activités sectorielles et intersectorielles de la CEE apportent un appui aux pays pour la reconversion écologique de leur économie. Chacun des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement prévoit des activités qui concrétisent une approche fondée sur l'économie verte. Le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) et le programme sur l'éducation en vue du développement durable reposent sur la coopération intersectorielle. Les activités d'examen et d'évaluation, telles que les études de performance environnementale et la surveillance et l'évaluation de l'environnement, aident les pays à suivre les progrès réalisés dans l'écologisation de leur économie. De manière plus générale, la stratégie intersectorielle devrait être fondée sur le raisonnement créatif, le décloisonnement et l'exploitation des synergies.

M. Robert Thaler, Chef de la division Mobilité, transports, bruit, au Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau (Autriche), a mis en relief les incidences que les différentes options en matière de transports ont sur la santé et l'environnement et souligné les acquis du PPE-TSE dans ce domaine. Il a rappelé le rôle novateur des conférences ministérielles tenues à la fin des années 1990, qui avaient articulé la triple thématique transports-santé-environnement pour susciter une action concertée en la matière. Les problèmes intersectoriels ne peuvent être résolus au moyen de réponses sectorielles. Il faut tirer parti des synergies à tous les niveaux, horizontalement, en impliquant tous les secteurs, et verticalement, en partant des échelons locaux et sous-nationaux. Le PPE-TSE, par exemple, met l'accent sur cinq objectifs : le développement économique durable (la marche, le vélo et l'aménagement urbain), la mobilité durable, la réduction des émissions dues aux transports, les modes de transport sains et sûrs, et la pleine intégration des

considérations concernant les transports, la santé et l'environnement dans l'aménagement urbain. Les partenariats et l'implication du secteur privé revêtent une grande importance. Il faut améliorer la communication et sensibiliser davantage l'opinion en traduisant les orientations en messages destinés au grand public, qui soient authentiques et crédibles pour les citoyens.

M^{me} Kari Aina Eik, Secrétaire générale de l'Organisation pour les relations économiques internationales, a apporté des éclairages sur la façon dont les villes peuvent être le creuset de la collaboration intersectorielle et du passage à la durabilité. Les objectifs de développement durable ne pourront être atteints que par une action menée à l'échelon de la ville et de la communauté et en étroite partenariat avec le secteur privé. On peut citer en exemple les deux initiatives « villes intelligentes unies » et « villes intelligentes et durables unies », qui ont conduit à l'élaboration de cadres pour le suivi et l'évaluation, à la mise en place de programmes urbains intersectoriels associant les parties prenantes et le secteur privé, à l'établissement de connexions entre villes pour partager les informations sur les cas les plus pertinents au regard des objectifs de développement durable, et à la formulation de principes directeurs pour le financement des infrastructures urbaines. Plus de cinq cents villes souhaitent s'associer à l'initiative « villes intelligentes unies », preuve que celle-ci répond à une véritable demande. Les progrès réalisés dans les cinquante premières villes impliquées, à raison de dix villes sur chaque continent, seront évalués afin de recenser les options transposables en matière de développement urbain durable. La CEE a joué un rôle de premier plan, ainsi que de nombreux autres organismes, tout au long de ce processus. Pour que les projets de ville durable puissent démarrer, il faut définir des normes à l'échelle mondiale mais il faut aussi mettre en place un appui ciblé à l'échelon local. Les deux initiatives susmentionnées devraient servir de cadre pour expérimenter de nouveaux dispositifs de partenariat public-privé (PPP), de façon à déterminer les mesures d'incitation propres à favoriser la participation du secteur privé. Il est nécessaire de faire appel à des approches innovantes en matière de coopération intersectorielle et à des modèles transposables. Le secteur privé a un rôle à jouer dans la recherche de solutions concrètes pour les problèmes à l'échelon urbain. La CEE, qui conduit d'ores et déjà des travaux portant sur l'innovation et les PPP, devrait intensifier ces efforts en y associant un éventail plus large de partenaires. Les PPP peuvent jouer un rôle spécifique dans le financement des infrastructures durables, notamment dans les petites villes et les villes de taille moyenne.

M. Christian Friis Bach, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, a rendu compte de la réunion tenue le matin entre les présidents des comités sectoriels de la CEE sur l'intégration des objectifs de développement durable dans les travaux sectoriels de la Commission. Les présidents ont insisté sur le fait que la coopération intersectorielle devait être concrète, orientée vers l'action et menée à la demande des États membres. Parmi les exemples d'initiatives en cours concluantes, on peut citer la coopération portant sur les villes durables, l'efficacité énergétique des bâtiments et le PPE-TSE. Une coopération intersectorielle et interinstitutions plus concrète à l'appui du Programme 2030 pourrait être envisagée si les États membres le souhaitent et apportent leur soutien. Les PPP peuvent se révéler un puissant moteur pour la coopération intersectorielle. On observe une forte demande pour les PPP, par exemple à l'appui des villes intelligentes, et le développement des capacités ainsi que la formation répondent à des besoins. Il est également nécessaire de fixer des règles si l'on veut que les PPP accordent la priorité aux individus. La CEE, dont les travaux dans certains domaines bénéficient d'une solide participation du secteur privé, accueille avec intérêt les idées nouvelles qui

permettront d'élargir cette collaboration selon une démarche constructive tout en éliminant les cloisonnements sectoriels.

L'animatrice a récapitulé certains des points forts de la discussion, notamment la nécessité de passer de la théorie à la pratique, de privilégier la transposabilité, de renforcer les domaines de programmes de la CEE, d'établir des PPP plus solides et plus efficaces, de sensibiliser plus largement aux idées innovantes et de mettre à profit le fort potentiel qu'offre la région de la CEE pour créer une base d'information utile au développement durable, impliquer les citoyens et instaurer une boucle de rétroaction permettant effectivement que les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes soient prises en considération et influent sur les décisions. La formation et l'éducation jouent également un rôle important pour jeter une passerelle entre les cadres de développement élaborés par les organisations multilatérales et, dans les différents pays, les administrations locales et municipales qui appliquent ces cadres et sont en prise directe sur la vie des citoyens.

Au cours du débat qui a suivi, les délégations ci-après ont pris la parole :

La délégation du **Royaume-Uni** a déclaré que son pays était déterminé à poursuivre les objectifs de développement durable à l'échelle nationale et partout dans le monde. Le principe qui veut que « personne ne soit laissé pour compte » est essentiel pour relever les défis auxquels doit faire face la région, notamment promouvoir l'égalité des sexes, remédier aux inégalités économiques et relancer la croissance. En tant qu'organisation axée sur les résultats, qui détermine les pratiques optimales et fixe des normes, la CEE a un rôle important à jouer mais elle doit se centrer sur ses domaines de compétence, là où elle peut apporter une réelle valeur ajoutée. Bon nombre des objectifs de développement durable ne pourront être atteints que si l'on reconnaît le rôle joué par les filles et les femmes, une exigence qui devrait être prise en compte dans les partenariats de la CEE. Le Royaume-Uni est favorable à une amélioration des structures administratives de la CEE.

La délégation de la **Fédération de Russie** a affirmé l'importance d'une approche intersectorielle intégrée pour la réalisation du Programme 2030 et la nécessité de concilier les priorités économiques, sociales et écologiques dans les stratégies de développement aux échelons national, régional et mondial. La Fédération de Russie a systématiquement préconisé le renforcement et la stimulation de la coopération sur les questions intersectorielles entre les commissions régionales des Nations Unies et d'autres organismes, en misant sur la complémentarité et en faisant appel aux compétences requises dans le cadre des mandats pertinents. La Fédération de Russie se félicite de la coopération entre la CEE et la FAO dans le domaine de la gestion durable des forêts et encourage le renforcement de cette collaboration, notamment en vue d'étudier la contribution des forêts à la lutte contre les changements climatiques et au maintien de la biodiversité. La Fédération de Russie appuie la coopération entre la CEE et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, y compris les projets conjoints sur le commerce dans la région paneuropéenne, et préconise un renforcement du dialogue sur les processus d'intégration à l'œuvre en Europe et en Eurasie.

La délégation **suisse** a montré comment, au sein de l'administration fédérale, la stratégie nationale est alignée sur les objectifs de développement durable, en prenant l'exemple précis de l'objectif 3 relatif à la bonne santé et au bien-être. L'éducation, les transports et le logement sont trois facteurs qui demandent à être pris en compte dans une démarche globale. L'approche de la Suisse, en matière de politique de la santé, est fondée sur les indicateurs relatifs

aux objectifs de développement durable ; il s'agit à la fois d'analyser les politiques de santé publique dans les différents services gouvernementaux et de renforcer la coopération intersectorielle pour améliorer la formulation de ces politiques et, partant, la santé de la population. L'action s'articule autour de trois axes : un inventaire des politiques de santé mises en œuvre dans les différents services fédéraux, un dialogue entre ces services pour affiner les politiques et, enfin, une réunion entre les directeurs des services pour obtenir leur adhésion et les sensibiliser à l'approche intersectorielle. La démarche adoptée variera bien évidemment selon les pays, mais la Suisse espère que cet exemple pourra nourrir leur réflexion sur les objectifs de développement durable et la formulation des politiques selon des approches plus systématiques et cohérentes.

Le Représentant du **Programme des Nations Unies pour l'environnement** (PNUE) a fait observer que la coopération intersectorielle n'était pas une nouveauté et a mis en relief les efforts déployés dans le passé pour intégrer les préoccupations relatives à l'environnement dans les politiques sectorielles. Le PNUE a pris une part active à la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » tenue en juin 2016. La CEE et le PNUE ont conclu des accords de collaboration dans de nombreux domaines, tels que la santé, l'environnement, les transports propres, la qualité de l'air, les données relatives à l'environnement et l'économie verte. Les études de performance environnementale effectuées par la CEE font office de précurseur pour rendre compte de la réalisation des objectifs de développement durable et combler les lacunes en matière d'informations sur les cibles relatives à l'environnement.

Table ronde B : Mobilisation des ressources à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030

Les débats ont été animés par **M. Mahmoud Mohieldin, Premier Vice-Président pour le Programme de développement à l'horizon 2030, chargé des relations avec l'ONU et des partenariats au Groupe de la Banque mondiale**. Dans ses remarques liminaires, M. Mohieldin a noté la bonne collaboration qui s'est instaurée entre le Groupe de la Banque mondiale et la CEE et souligné que nombre des résultats concrets obtenus par la CEE sont pertinents pour les autres régions également. Lorsqu'on aborde la question de la mobilisation des ressources, il convient d'évaluer toutes les options disponibles, en rejetant celles qui se sont révélées inefficaces avant d'adopter de nouvelles solutions. Le monde est confronté à de multiples défis, qu'il s'agisse du déplacement forcé des populations à l'intérieur et au-delà des frontières, des conflits ou des pandémies, entre autres. Face à de tels obstacles, la communauté internationale doit évaluer les modalités existantes en matière de financement, telles que l'aide publique au développement, les réformes fiscales visant à mobiliser les ressources nationales, et le financement par le secteur privé. Pour ce qui est de cette dernière option, il convient d'évaluer les possibilités en ayant à l'esprit le risque d'éviction des petites et moyennes entreprises en raison des effets de distorsion des réglementations publiques. Il faut également prendre en considération les questions relatives au commerce, à la gestion de la dette publique, à la technologie et à l'innovation.

M. Roger Fiszelson, Directeur général de la Confédération des associations internationales d'entrepreneurs et membre du Conseil consultatif sur les PPP de la CEE, a souligné que le Programme 2030 définissait clairement le rôle du secteur privé en même temps qu'il assignait à ce dernier de nouvelles responsabilités. Il importe de formuler des normes précises et explicites de façon à permettre de réduire les coûts de transaction et susciter ainsi la confiance dans les partenariats public-privé. Chaque projet est unique en son genre mais les possibilités de normalisation sont très larges. Le partage des risques entre les partenaires implique que ces risques soient correctement définis au préalable. La transparence de l'ensemble du cycle facilite la mise au point et l'exécution des projets fondés sur des PPP en même temps qu'elle favorise un dialogue qui peut s'appuyer sur des repères concrets. Il importe également de réduire les risques d'utilisation abusive des ressources publiques. La norme de tolérance zéro pour la corruption dans les PPP, définie par la CEE, est un instrument utile pour prévenir les conduites répréhensibles qui sapent la confiance du public à l'égard de tels partenariats. La stabilité sur les plans juridique et budgétaire est un élément important pour garantir l'implication du secteur privé. Les budgets devraient prendre en compte les coûts de maintenance et d'amortissement. L'utilisation de la plateforme SOURCE, mise au point par les banques multilatérales de développement, pourrait aider les praticiens à mieux préparer leurs projets et, ainsi, à les rendre rentables.

M. Amitabh Mehta, Directeur, Innovative Financing, Strategy, Corporate Partnerships and Corporate Social Responsibility, Indus Blue Consulting, a fait valoir que le Programme 2030 ne pourra être réalisé que si les moyens nécessaires à son financement sont mobilisés. Étant donné que les sources de financement traditionnelles telles que l'aide publique au développement et les ressources intérieures sont insuffisantes pour répondre aux besoins, il faudra les compléter en faisant appel à des modalités de financement innovantes. Il s'agit, au moyen des fonds publics limités qui sont disponibles, d'attirer différentes formes de financement privé pour monter des projets qui contribuent au développement durable. En principe, l'investissement dans de tels projets suscite

un intérêt considérable au sein du secteur privé, les ressources financières ne manquent pas – investisseurs institutionnels, fonds de pension, banques commerciales, banques de développement – et les entreprises sont conscientes de leur responsabilité sociale. Mais les financements provenant du secteur privé pourraient se détourner des projets de développement durable, en dépit des taux de rendement social extrêmement positifs de ces derniers, parce qu'ils sont perçus comme présentant un risque excessif. Les modalités innovantes peuvent créer des structures et des instruments qui rendent de tels projets « bancables », en utilisant les fonds publics pour partager les risques liés au projet et attirer ainsi des investisseurs privés. Ces structures et instruments doivent être adaptés en fonction du profil risque/rendement des différents projets. Parmi les exemples d'instruments financiers innovants, on peut mentionner les contrats à impact social, les garanties d'exécution, les financements pour la recherche-développement et diverses modalités de financement mixte. Actuellement, les marchés pour ces instruments sont encore embryonnaires mais ils devraient progressivement se normaliser.

M. Luc de Marliave, Chef du département Affaires publiques Europe à Total New Energies, a souligné l'importance du rôle que joue l'énergie pour ce qui est de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Une mutation accélérée est en cours dans le secteur de l'énergie, où le passage aux sources renouvelables risque d'avoir des effets très déstabilisateurs. L'évolution observée est imputable à la chute du coût des énergies renouvelables, qui a entraîné la baisse des coûts marginaux, ce dont les producteurs ont pâti. Dans le nouveau système, la production d'énergie se rapprochera des lieux de consommation et deviendra donc extrêmement décentralisée. L'électricité sera probablement l'énergie du futur, d'où un intérêt accru pour les solutions de stockage. Toutefois, différents obstacles empêchent les entreprises de développer leurs activités dans ces secteurs prometteurs ; il s'agit notamment, dans certains pays, des subventions à l'électricité, de l'absence de cadastre et d'autres obstacles réglementaires. La normalisation des accords et des contrats et l'amélioration des mécanismes de partage des risques, y compris le risque souverain, faciliteraient les activités du secteur privé visant à promouvoir la transition énergétique.

M^{me} Zhanar Aitzhanova, Représentante permanente du Kazakhstan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a fait valoir que la CEE est particulièrement bien placée pour produire des normes et des règles et fournir une expertise internationale dans des domaines hautement techniques tels que les réglementations relatives à la sécurité des véhicules, entre autres. Les activités d'assistance techniques de la Commission ne devraient pas avoir un caractère épisodique mais faire partie intégrante d'un processus visant à l'élaboration, l'introduction et l'application de réglementations nationales, processus dont le gouvernement de chaque pays doit avoir la maîtrise. Dès lors que l'application de ces normes et règles dans les pays se fait en conformité avec les stratégies, les besoins et les priorités définis au niveau national, les gouvernements seront disposés à assumer leur part des coûts liés aux activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées par la CEE et laisseront plus facilement le personnel national participer à ces activités.

Au cours du débat qui a suivi, les délégations ci-après ont pris la parole :

La délégation de la **Fédération de Russie** a insisté sur la nécessité de changements radicaux dans le secteur de l'énergie et les systèmes industriels pour pouvoir atteindre les objectifs de développement durable. En matière de financement, la stabilité et la prévisibilité sont des éléments clés. Les efforts déployés par la CEE pour mobiliser des investissements privés en faveur de

différents projets sont à noter. La Commission devrait tenir compte de l'expérience d'autres organismes des Nations Unies dans ce domaine. La Fédération de Russie attend avec intérêt la Conférence ministérielle sur l'énergie qui se tiendra à Astana en 2017 et est convaincue que de telles activités ciblées contribueront à la réalisation du Programme 2030.

La délégation **française** a fait observer que la mobilisation des ressources est un défi que la CEE et les États membres doivent relever de concert. Elle a reconnu qu'il importe d'impliquer le secteur privé et d'établir des partenariats efficaces par le biais des PPP, lesquels doivent avoir un solide fondement juridique pour garantir la faisabilité des contrats. La contribution des PPP aux objectifs de développement durable devrait reposer sur une démarche responsable, prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux. Sans la pleine participation et l'expertise du secteur privé, l'élaboration de normes et de règles risque d'être incomplète ou de ne répondre que partiellement aux besoins qui subsistent. La prise de décisions doit être un processus aussi inclusif que possible, qui facilite l'appropriation par les États membres. La France accueille un centre international d'excellence spécialisé pour la législation relative aux PPP.

La délégation **suisse** a indiqué que les marchés financiers suisses offrent un solide potentiel pour renforcer l'articulation avec les objectifs de développement durable, car ils investissent massivement en faveur du progrès social dans les pays émergents et en développement. En Suisse, les acteurs de la finance durable ont mutualisé leurs efforts dans le cadre de la plateforme Swiss Sustainable Finance, qui a vocation à promouvoir la finance durable et l'investissement responsable. Les acteurs de l'investissement à impact social et les acteurs du développement ont besoin d'une structure de concertation afin de recenser les bonnes pratiques. Dans le cadre de ses activités de coopération pour le développement, la Suisse apporte un soutien aux gouvernements qui s'attachent à renforcer la gouvernance et appuie les initiatives visant à réduire le coût de l'investissement à impact social. Dans ce contexte, le Mécanisme suisse de renforcement des capacités est un PPP qui fournit une assistance technique aux prestataires de services financiers dans les pays en développement.

La délégation **polonaise** a souligné que la confiance est un élément indispensable si l'on veut que les financements innovants puissent se développer comme il convient. Les gouvernements doivent adopter une approche avisée et prudente lorsqu'ils mobilisent de tels financements, afin d'éviter des problèmes comme celui du blanchiment d'argent ou des capitaux d'origine douteuse.

La délégation **norvégienne** a indiqué que, dans le souci de relier la question des débouchés commerciaux à l'objectif 16, la Norvège avait encouragé les entreprises à réfléchir aux moyens de promouvoir le type d'innovations évoquées durant la table ronde. L'implication du secteur privé doit s'inscrire dans la logique des initiatives en cours axées sur les objectifs de développement durable, de façon à permettre des synergies.

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	88th meeting 16 December 2016	
	89th meeting 1 February 2017	
	90th meeting 2 March 2017	
	91st meeting 24 March 2017	

Working Group on Ageing

Chair : Ms. E. Winkler (Austria)	8th meeting	ECE/WG.1/2015/2
Vice-Chair : Ms. D. Seib (Germany)	19-20 November 2015	
	9th meeting	ECE/WG.1/2016/2
	21-22 November 2016	

B. Meetings held under the auspices of the Commission

Steering Committee for Transport, Health
and Environment Pan-European Programme (THE PEP)

Chair : Ms. N. Tkilava (Georgia)	13th session	ECE/AC.21/SC/2015/6
Vice-Chairs : Mr. I. Salaru (Republic of Moldova) Mr. M. Rinderknecht (Switzerland)	17-18 November 2015	EUDCE1408105/1.6/SC13/6
Chair : Mr. I. Salaru (Republic of Moldova)	14th session	ECE/AC.21/SC/2016/
Vice-Chairs : Ms. N. Tkilava (Georgia) Mr. V. Donchenko (Russian Federation)	7-9 November 2016	EUPCR1612201/4.1/SC14/2

Regional Forum on Sustainable Development

Chair : Mr. J. Karklins (Latvia)	10 May 2016	
Chair : Ms. L. Monnoyer-Smith (France)	25 April 2017	ECE/AC.25/2017/1

C. Meetings of the sectoral committees and other meetings held under their auspices

Committee on Environmental Policy

Chair : Ms. E. Quintas da Silva (Portugal)	21st session	ECE/CEP/ /2015/2
Vice-Chairs : Ms. M. Philipuyk (Belarus) Ms. M.-C. Delvaux (Belgium) Mr. L. Pokorny (Czech Republic)	27-30 October 2015	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. N. Fairise (France) Ms. N. Tkhilava (Georgia) Mr. B. Yessekin (Kazakhstan) Ms. M. Nagornii (Republic of Moldova) Mr. V. Ivlev (Russian Federation) Ms. G. Petkovic (Serbia) Ms. M. Rohn-Brossard (Switzerland) Mr. A. Mayer (United States)	Special session 23-25 February 2016	ECE/CEP/S/2016/2
	Special session 7 June 2016	ECE/CEP/S/2016/4
Chair : Mr. G. Agulashvili (Georgia)	8th Environment for Europe Ministerial Conference 8-10 June 2016	ECE/BATUMI.CONF/2016/2 and Addenda 1, 2, 3 and 4
Chair : Ms. E. Quintas da Silva (Portugal) Vice-Chairs : Ms. M. Philipuyuk (Belarus) Ms. M.-C. Delvaux (Belgium) Mr. L. Pokorny (Czech Republic) Mr. N. Fairise (France) Ms. N. Tkhilava (Georgia) Ms. A. Shalabekova (Kazakhstan) Ms. M. Nagornii (Republic of Moldova) Mr. V. Ivlev (Russian Federation) Ms. G. Petkovic (Serbia) Ms. M. Rohn-Brossard (Switzerland) Mr. A. Mayer (United States)	22nd session 25-27 January 2017	ECE/CEP/2017/2
Joint Task Force on Environmental Statistics and Indicators (organized jointly with the Conference of European Statisticians)		
Chair : Ms. A. Yepbayeva (Kazakhstan) Vice-Chairs : Ms. N. Zharkina (Belarus) Ms. N. Shashlova (Russian Federation)	10th session 11-13 May 2015	ECE/CEP-CES/GE.1/2015/2
	11th session 30 June-1 July 2016	ECE/CEP- CES/GE.1/2016/2/Rev.1
	12th session 17-18 November 2016	ECE/CEP-CES/GE.1/2016/12
Working Group on Environmental Monitoring and Assessment		
Chair : Ms. K. Nikolovska (the former Yugoslav Republic of Macedonia) Vice-Chairs : Ms. M. Javakhishvili (Georgia) Mr. Y. Tsaturov (Russian Federation)	16th session 16-17 April 2015	ECE/CEP/AC.10/2015/2

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	17th session 7-8 September 2015	ECE/CEP/AC.10/2015/4
	18th session 28-29 June 2016	ECE/CEP/AC.10/2016/2
Steering Committee on Education for Sustainable Development		
Chair : Mr. G. Farthing (Canada)	10th session	ECE/CEP/AC.13/2015/2
Vice-Chair : Ms. J. Duishenova (Kyrgyzstan)	8-9 June 2015	
	11th session 15-16 February 2016	ECE/CEP/AC.13/2016/2
Chair : Ms. A. Zachariou (Cyprus)	12th session	ECE/CEP/AC.13/2017/2
Vice-Chair : Ms. J. Duishenova (Kyrgyzstan)	20-21 April 2017	
Inland Transport Committee		
Chair : Mr. J. Kleniewski (Poland)	78th session	ECE/TRANS/254
Vice-Chairs : Ms. I. Paillet (France) Mr. S. Andreev (Russian Federation)	23-26 February 2016	
	79th session 21-24 February 2017	ECE/TRANS/270 & Add.1
Working Party on Road Traffic Safety		
Chair : Ms. L. Iorio (Italy)	71st session	ECE/TRANS/WP.1/151
Vice-Chair : Mr. D. Mitroshin (Russian Federation)	5-7 October 2015	
	72nd session 29 March-1 April 2016	ECE/TRANS/WP.1/153
	73rd session 19-22 September 2016	ECE/TRANS/WP.1/155
	74th session 21-24 March 2017	ECE/TRANS/WP.1/157
Group of Experts on Improving Safety at Level Crossings		
Chair : Mr. M. Gallagher (United Kingdom)	5th session 15-16 June 2015	ECE/TRANS/WP.1/GE.1/10
	6th session 5-6 November 2015	ECE/TRANS/WP.1/GE.1/13

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	7th session 21-22 March 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.1/17
	8th session 1-2 June 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.1/18
Chair : Ms. K. Pajunen (Finland)	9th session 12 December 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.1/20
Group of Experts on Road Signs and Signals		
Chair : Mr. K. Hofman (Belgium)	4th session 4-5 June 2015	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/8
	5th session 12-13 November 2015	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/10
	6th session 1-2 February 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/12
	7th session 30-31 May 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/14
	8th session 22 September 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/16
	9th session 7-8 November 2016	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/18
	10th session 2-3 February 2017	ECE/TRANS/WP.1/GE.2/20
Working Party on Transport Trends and Economics		
Chair : Mr. K. Schockaert (Belgium)	28th session	ECE/TRANS/WP.5/58
Vice-Chair : Mr. S. Egorshv (Russian Federation)	7-9 September 2015	
	29th session 5-7 September 2016	ECE/TRANS/WP.5/60
Group of Experts on Euro-Asian Transport Links		
Chair : Ms. F.Yokubzoda (Tajikistan)	13th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.2/26
Deputy-Chair : Mr. N. Mindra (Republic of Moldova)	28-29 May 2015	
	14th session 26-27 October 2016	ECE/TRANS/WP.5/GE.2/28
Chair : Ms. A. Kirillova (Russian Federation)	15th session 31 January-1 February 201	ECE/TRANS/WP.5/GE.2/30

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Group of Experts on Climate Change Impacts and Adaptation For Transport Networks and Nodes		
Chair : Mr. J. Kleniewski (Poland)	7th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/14
Vice-Chair : Mr. A. Leuxe (France)	3-5 June 2015	
	8th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/15
	14-15 January 2016	
	9th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/18
	11-12 April 2016	
Chair : M. A. Leuxe (France)	10th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/20
	6-8 July 2016	
	11th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/22
	3-4 October 2016	
	12th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/24
	27-28 March 2017	
Group of Experts on Benchmarking Transport Infrastructure Construction Costs		
Chair : Mr. A. Maciejewski (Poland)	1st session	ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2
Vice-Chair : Ms. L. Ūnal (Turkey)	31 October-1 November 2015	
	2nd session	ECE/TRANS/WP.5/GE.4/4
	10-11 April 2017	
Working Party on Transport Statistics		
Chair : Ms. O. Kastlova (Czech Republic)	65th session	ECE/TRANS/WP.6/169
	17-19 June 2015	
	66th session	ECE/TRANS/WP.6/171
	25-27 May 2016	
Working Party on the Transport of Perishable Foodstuffs		
Chair : Mr. T. Nobre (Portugal)	71st session	ECE/TRANS/WP.11/233
Vice-Chairs : Mr. E. Devin (France)	6-9 October 2015	
Mr. K. de Putter (Netherlands)		
	72nd session	ECE/TRANS/WP.11/235
	4-7 October 2016	
Working Party on the Transport of Dangerous Goods		
Chair : Mr. J. A. Franco (Portugal)	98th session	ECE/TRANS/WP.15/228
Vice-Chair : Ms. A. Roumier (France)	4-7 May 2015	
	99th session	ECE/TRANS/WP.15/230

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	9-13 November 2015	
	100th session 9-13 May 2016	ECE/TRANS/WP.15/232
	101st session 8-10 November 2016	ECE/TRANS/WP.15/235
Joint Meeting of the RID Safety Committee and the Working Party on the Transport of Dangerous Goods		
Chair : Mr. C. Pfauvadel (France)	15-25 September 2015	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/140
Vice-Chair : Mr. H. Rein (Germany)	14-18 March 2016	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/142
	19-23 September 2016	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/144
	13-17 March 2017	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/146
Joint Meeting of Experts on the Regulations annexed to the European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (ADN) (and Safety Committee)		
Chair : Mr. H. Rein (Germany)	27th session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/56
Vice-Chair : Mr. B. Birkhuber (Austria)	24-28 August 2015	
	28th session 25-29 January 2016	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/58
	29th session 22-26 August 2016	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/60
	30th session 23-27 January 2017	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/62
Administrative Committee of the European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (ADN)		
Chair : Mr. H. Rein (Germany)	15th session	ECE/ADN/33
Vice-Chair : Mr. B. Birkhuber (Austria)	28 August 2015	
	16th session 29 January 2016	ECE/ADN/35
	17th session 26 August 2016	ECE/ADN/38
	18th session 27 January 2017	ECE/ADN/40
Working Party on Intermodal Transport and Logistics		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair : Mr. K. Schockaert (Belgium)	58th session 30 November- 1 December 2015	ECE/TRANS/WP.24/137
Chair : Mr. I. Isik (Turkey)	59th session 31 October- 1 November 2016	ECE/TRANS/WP.24/139
World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29)		
Chair : Mr. B. Kisulenko (Russian Federation)	166th session	ECE/TRANS/WP.29/1116
Vice-Chair : Mr. A. Erario (Italy)	23-26 June 2015	
	167th session 10-13 November 2015	ECE/TRANS/WP.29/1118
	168th session 8-11 March 2016	ECE/TRANS/WP.29/1120
	169th session 21-24 June 2016	ECE/TRANS/WP.29/1123
	170th session 15-18 November 2016	ECE/TRANS/WP.29/1126
	171st session 14-17 March 2017	ECE/TRANS/WP.29/1129
Working Party on Noise (GRB)		
Chair : Mr. S. Ficheux (France)	62nd session	ECE/TRANS/WP.29/GRB/60
Vice-Chair : Mr. A. Bocharov (Russian Federation)	1-3 September 2015	
	63rd session 16-18 February 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRB/61
	64th session 5-7 September 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRB/62
	65th session 15-17 February 2017	ECE/TRANS/WP.29/GRB/63
Working Party on Lighting and Light-signalling (GRE)		
Chair : Mr. M. Loccufier (Belgium)	74th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/74
Vice-Chair : Mr. D. Rovers (Netherlands)	20-23 October 2015	
	75th session 5-8 April 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRE/75
	76th session 25-28 October 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRE/76

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	77th session 4-7 April 2017	ECE/TRANS/WP.29/GRE/77
Working Party on Pollution and Energy (GRPE)		
Chair : Mr. C. Albus (Germany)	71st session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/71
Vice-Chair : Ms. R. Urdhwareshe (India)	9-12 June 2015	
	72nd session 12-15 January 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/72
	73rd session 7-10 June 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/73
Chair : Mr. A. Rijnders (Netherlands)	74th session 10-13 January 2017	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/74
Working Party on Brakes and Running Gear (GRRF)		
Chair : Mr. B. Frost (United Kingdom)	80th session	ECE/TRANS/WP.29/GRRF/80
Vice-Chair : Mr. A. Murai (Japan)	15-18 September 2015	
	81st session 1-5 February 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRRF/81
	82nd session 20-23 September 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRRF/82
	83rd session 23-27 January 2017	ECE/TRANS/WP.29/GRRF/83
Working Party on General Safety Provisions (GRSG)		
Chair : Mr. A. Erario (Italy)	108th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/87
Vice-Chair : Mr. M. Matolcsy (Hungary)	4-8 May 2015	
	109th session 29 September- 2 October 2015	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/88
Chair : Mr. A. Erario (Italy)	110th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/89
Vice-Chair : Mr. K. Hendershot (Canada)	26-29 April 2016	
	111st session 11-14 October 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/90
	112nd session 24-28 April 2017	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/91
Working Party on Passive Safety (GRSP)		
Chairs : Mr. N. Nguyen (United States) Mr. J.W. Lee (Republic of Korea)	57th session 18-22 May 2015	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/57

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	58th session 8-11 December 2015	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/58
	59th session 9-13 May 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/59
	60th session 13-16 December 2016	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/60
 Working Party on Customs Questions affecting Transport		
Chair : Ms. H. Metaxa-Mariatou (Greece)	140th session	ECE/TRANS/WP.30/280
Vice-Chair : Ms. E. Takova (Bulgaria)	9-12 June 2015	
	141st session 6-9 October 2015	ECE/TRANS/WP.30/282
	142nd session 9-12 February 2016	ECE/TRANS/WP.30/283
	143rd session 31 May - 3 June 2016	ECE/TRANS/WP.30/284
	144th session 11-14 October 2016	ECE/TRANS/WP.30/286
Chair : Mr. R. Kristiansson (Sweden)	145th session	ECE/TRANS/WP.30/290
Vice-Chair : Mr. A. Fedorov (Ukraine)	14-17 February 2017	
 Administrative Committee for the TIR Convention 1975		
Chair : Mr. S. Bagirov (Azerbaijan)	61st session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/125
Vice-Chair : Mr. H. Mayer (Austria)	11 June 2015	
	62nd session 8 October 2015	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/127
	63rd session 10-11 February 2016	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/129
	64th session 13 October 2016	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/131
Chair : Mr. H. Mayer (Austria)	65th session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/133
Vice-Chair : Mr. F. Valiyev (Azerbaijan)	15-16 February 2017	
 Group of Experts on Legal Aspects of the Computerization of the TIR Procedure		
Chair : Mr. Marco Ciampi (Italy)	2nd session 4-5 April 2016	ECE/TRANS/WP.30/GE.2/4

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	3rd session 12-13 December 2016	ECE/TRANS/WP.30/GE.2/6
Informal Ad Hoc Expert Group on the Conceptual and Technical Aspects of Computerization of the TIR Procedure		
Chair : Ms. N. Ö. Sunay (Turkey)	25th session	ECE/TRANS/WP.30/2017 /3
Vice-Chair : Mr. P. Arsić (Serbia)	19-20 September 2016	
Working Party on Road Transport		
Chair : Mr. R. Symonenko (Ukraine)	Special session	ECE/TRANS/SC.1/S/396
Vice-Chairs : Mr. K. Lewczak (Poland) Ms. N. Tufekcioglu (Turkey)	27-29 April 2015	
	110th session 26-28 October 2015	ECE/TRANS/SC.1/404
Chair : Mr. R. Symonenko (Ukraine)	111th session	ECE/TRANS/SC.1/406
Vice-Chair : Ms. N. Tufekcioglu (Turkey)	25-26 October 2016	
Group of Experts on European Agreement concerning Work of Crews of Vehicles Engaged in International Road Transport (AETR)		
Chair : Mr. R. Symonenko (Ukraine)	16th session 20 February 2017	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/35
Working Party on Rail Transport		
Chair : Mr. K. Kulesza (Poland)	69th session	ECE/TRANS/SC.2/224
Vice-Chair : Mr. H. Groot (Netherlands)	23-25 November 2015	
Chair : Mr. K. Kulesza (Poland)	70th session	ECE/TRANS/SC.2/226
Vice-Chairs : Mr. A. Rom (Israel) Mr. H. Groot (Netherlands)	22-24 November 2016	
Group of Experts towards Unified Railway Law		
Chair : Mr. A. Druzhinin (Russian Federation)	11th session	ECE/TRANS/SC.2/GEURL/2015/6
Vice-Chair : Ms. S. Miettinen-Bellevergue (Finland)	10-12 June 2015	
	12th session 14-16 October 2015	ECE/TRANS/SC.2/GEURL/2015/9
Chair : Mr. A. Druzhinin (Russian Federation)	13th session 8-10 June 2016	ECE/TRANS/SC.2/GEURL/2016/2
	14th session 5-7 October 2016	ECE/TRANS/SC.2/GEURL/2016/5

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on Inland Water Transport		
Chair : Mr. R. Vorderwinkler (Austria)	59th session 9-11 October 2015	ECE/TRANS/SC.3/201
Chair : Mr. J. Bimka (Czech Republic)	60th session 2-4 November 2016	ECE/TRANS/SC.3/203
Working Party on the Standardization of Technical and Safety Requirements in Inland Navigation		
Chair : Mr. I. Ignatov (Bulgaria)	47th session 24-26 June 2015	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/94
Vice-Chair : Ms. D. Filipović (Croatia)		
Chair : Mr. I. Ignatov (Bulgaria)	48th session 17-19 February 2016	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/96
	49th session 22-24 June 2016	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/98
	50th session 15-17 February 2017	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/100
Conference of European Statisticians		
Chair : Mr. W. Smith (Canada)	63rd plenary session 15-17 June 2015	ECE/CES/89
Vice-Chairs : Mr. K. Pesendorfer (Austria) Ms. M. Bruun (Finland) Mr. E. Sojo Garza-Aldape (Mexico) Mr. B. Aydemir (Turkey) Mr. J. Pullinger (United Kingdom)		
Chair : Mr. W. Smith (Canada)	64th plenary session 27-29 April 2016	ECE/CES/91
Vice-Chairs : Mr. S. Mnatsakanyan (Armenia) Mr. K. Pesendorfer (Austria) Ms. M. Bruun (Finland) Mr. J. Santaella (Mexico) Ms. L. MacPherson (New Zealand) Mr. J. Pullinger (United Kingdom)		
Joint Task Force on Environmental Indicators (organized jointly with the Committee on Environmental Policy)		
Chair : Ms. A. Yepbayeva (Kazakhstan)	10th session	ECE/CEP-CES/GE.1/2015/2
Vice-Chair : Ms. N. Zharkina (Belarus)	11-13 May 2015	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Joint Task Force on Environmental Statistics and Indicators (organized jointly with the Committee on Environmental Policy)		
Chair :	Ms. A. Yepbayeva (Kazakhstan)	11th session ECE/CEP-CES/GE.1/2016/2/Rev.1
Vice-Chair :	Ms. N. Shashlova (Russian Federation)	30 June-1 July 2016
Chair :	Ms. A. Yepbayeva (Kazakhstan)	12th session ECE/CEP-CES/GE.1/2016/12 17-18 November 2016
Group of Experts on Business Registers		
Chair :	Mr. G. St-Louis (Canada)	14th session ECE/CES/GE.42/2015/2 21-23 September 2015
Joint Eurostat-UNECE Work Session on Demographic Projections		
Chair :	Mr. A. Hanika (Austria)	18-20 April 2016 ECE/CES/2016/15/Add.14
Group of Experts on National Accounts		
Chair :	Mr. B. Moulton (United States)	7-9 July 2015 ECE/CES/GE.20/2015/2
Vice-Chair :	Mr. M. Connolly (Ireland)	
Chair :	Mr. B. Moulton (United States)	17-20 May 2016 ECE/CES/GE.20/2016/2
Group of Experts on Population and Housing Censuses		
Chairs :	Mr. D. Dolenc (Slovenia) Mr. G. Compton (United Kingdom)	30 September- 2 October 2015 ECE/CES/GE.41/2015/2
Chairs :	Mr. E. Schulte Nordholt (Netherlands) Mr. D. Dolenc (Slovenia)	28-30 September 2016 ECE/CES/GE.41/2016/2
Group of Experts on Consumer Price Indices		
Chair :	Mr. M. van Kints (Australia)	13th session ECE/CES/GE.22/2016/2 2-4 May 2016
Steering Committee on Trade Capacity and Standards		
Chair :	Mr. O. Calmac, (Republic of Moldova)	1st session ECE/CTCS/2015/2
Vice-Chairs :	Mr. M. Marzano de Marinis (Albania) Mr. A. Opimakh (Belarus) Mr. R. Hasanov (Kyrgyzstan)	31 August- 1 September 2015

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	2nd session 26-27 May 2016	ECE/CTCS/2016/2
	3rd session 12-13 April 2017	ECE/CTCS/2017/2
Centre for Trade Facilitation and Electronic Business (UN/CEFACT)		
Chair : Mr. L. Thompson (United States)	22nd session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/2
Vice-Chairs : Mr. T. A. Khan (India)	21-22 April 2016	
Ms. R. Fantetti (Italy)		
Mr. H. J. van Burg (Netherlands)		
Ms. E. Igwe (Nigeria)		
Mr. A. Grangård (Sweden)		
Ms. S. Probert (United Kingdom)		
Chair : Mr. L. Thompson (United States)	23rd session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/2
Vice-Chairs : Mr. I. Watt (Australia)	3-4 April 2017	
Mr. C. Laughlan (Canada)		
Mr. T. A. Khan (India)		
Ms. R. Fantetti (Italy)		
Mr. H. J. van Burg (Netherlands)		
Ms. E. Igwe (Nigeria)		
Mr. A. Grangård (Sweden)		
Ms. S. Probert (United Kingdom)		
Working Party on Regulatory Cooperation and Standardization Policies (WP.6)		
Chair : Ms. M. Stoldt (Germany)	25th session	ECE/CTCS/WP.6/2015/2
Vice-Chairs : Mr. V. Koreshkov (Belarus)	1-3 December 2015	
Mr. M. Chloupek (Czech Republic)		
Chair : Ms. M. Stoldt (Germany)	26th session	ECE/CTCS/WP.6/2016/2
Vice-Chairs : Mr. V. Koreshkov (Belarus)	30 November-	
Mr. M. Chloupek (Czech Republic)	2 December 2016	
Ms. H. Lund (Sweden)		
Working Party on Agricultural Quality Standards		
Chair : Mr. Pierre Schauenberg (Switzerland)	71st session	ECE/TRADE/C/WP.7/2015/2
Vice-Chair : Ms. A. Sudol (Poland)	2-4 November 2015	
	72nd session	ECE/TRADE/C/WP.7/2016/2
	9-11 November 2016	
Meeting of Specialized Section on Standardization of Fresh Fruit and Vegetables		
Chair : Ms. U. Bickelmann (Germany)	63rd session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2015/2
Vice-Chair : Ms. K. Mattsson (Sweden)	21-24 April 2015	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	64th session 18-21 April 2016	ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2016/2
Meeting of Specialized Section on Standardization of Dry and Dried Produce		
Chair : Mr. D. LaFond (United States)	62nd session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2015/2
Vice-Chairs : Ms. M. Setati (South Africa) Ms. E. Ulug Sakalsiz (Turkey)	29 June-3 July 2015	
Chair : Mr. D. LaFond (United States)	63rd session	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2016/2
Vice Chair : Ms. M. Setati (South Africa)	27-29 June 2016	
Meeting of Specialized Section on Standardization of Meat		
Chair : Mr. I. King (Australia)	24th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2015/2
Vice-Chair : Mr. C. Morris (United States)	28-30 September 2015	
	25th session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2016/2
	29-31 August 2016	
Meeting of Specialized Section on Standardization of Seed Potatoes		
Chair : Mr. J. Kerr (United Kingdom)	43rd session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2016/2
Vice-Chairs : Mr. N. Crump (Australia) Ms. H. Kortemaa (Finland)	31 August- 2 September 2016	
	44th session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2017/2
	29-31 March 2017	
Committee on Sustainable Energy		
Chair : Mr. J. Keinhorst (Germany)	24th session	ECE/ENERGY/99
Vice-Chairs : Mr. S. Garribba (Italy) Mr. T. Aliev (Russian Federation) Mr. J.-C. Füeg (Switzerland) Mr. Y. Kakaev (Turkmenistan) Mrs. N. Boytsun (Ukraine) Mr. J. Daniels (United States)	18-20 November 2015	
	25th session	
	28-30 September 2016	
Chair : Mr. J. Keinhorst (Germany)	19 January 2017	ECE/ENERGY/107
Vice-Chairs : Mr. N. Ramazanov (Azerbaijan) Mr. S. Garribba (Italy) Mr. R. Zhampiissov (Kazakhstan) Mr. T. Aliev (Russian Federation) Ms. J. Simovic (Serbia) Mr. J.-C. Füeg (Switzerland) Mr. Y. Kakaev (Turkmenistan)	25th session (resumed)	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. I. Didenko (Ukraine) Mr. J. Daniels (United States) Expert Group on Resource Classification		
Chairs : Mr. D. MacDonald (United Kingdom)	6th session	ECE/ENERGY/GE.3/2015/2
1st Vice-Chair : Mr. I. Shpurov (Russian Federation)	28 April-1 May 2015	
Vice-Chairs : Mr. D. Elliott (Canada) Mr. A. Surinkum (CCOP) Ms. G. Falcone (Clausthal University of Technology and International Geothermal Association) Mr. R. Dixon (CRIRSCO) Ms. C. Wulz (EC D.G. GROWTH) Mr. H. Tulsidas (IAEA) Mr. N. Verma (India) Mr. F. Birol (International Energy Agency) Mr. T. Arisekola (Nigeria) Ms. K. Ask (Norway) Mr. K. R. Knudsen (Norway) Mr. D. Di Luzio (SPE) Mr. J. Ritter (SPEE) Ms. M. Ersoy (Turkey) Mr. M. Lynch-Bell (United Kingdom) Mr. J. Ross (United Kingdom) Mr. D. Trotman (United Kingdom) Mr. B. Van Gosen (United States)		
Chair : Mr. D. MacDonald (United Kingdom)	7th session	ECE/ENERGY/GE.3/2016/2
1st Vice-Chair : Mr. I. Shpurov (Russian Federation)	26-29 April 2016	
Vice-Chairs : Mr. A. Surinkum (CCOP) Ms. G. Falcone (Cranfield University and International Geothermal Association) Mr. R. Dixon (CRIRSCO) Ms. A. Auffret (EC D.G. GROWTH) Mr. D. Elliott (Geosgil Consulting Ltd) Mr. H. Tulsidas (IAEA) Mr. N. Verma (India) Mr. F. Birol (International Energy Agency) Mr. M. Lynch-Bell (KAZ Minerals Plc) Mr. T. Arisekola (Nigeria) Ms. K. Ask (Norway) Mr. K. R. Knudsen (Norway) Mr. J. Ross (Ross Petroleum Ltd) Mr. R. Vukas (Serbia) Mr. B. Seiller (SPE) Mr. J. Ritter (SPEE) Ms. M. Ersoy (Turkey) Mr. D. Trotman (EY) Mr. B. Van Gosen (United States)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Group of Experts on Coal Mine Methane		
Chair : Mr. R. Pilcher (United States)	10th session	ECE/ENERGY/GE.4/2015/2
Vice-Chairs : Mr. M. Hahn (ILO)	28 October 2015	
Mr S. Baimukhametov (Kazakhstan)		
Mr. J. Skiba (Poland)		
Mr. S. Shumkov (Russian Federation)		
Mr M. Savic (Serbia)		
Mr. Y. Bobrov (Ukraine)		
Mr. I. Yashchenko (Ukraine)		
Mr. D. Creedy (United Kingdom)		
Mr. O. Karacan (United States)		
Ms. F. Ruiz (United States)		
Mr. C. Talkington (United States)		
	11th session	ECE/ENERGY/GE.4/2016/2
	24-25 October 2016	
Group of Experts on Cleaner Electricity Production from Fossil Fuels		
Chair : Mr. B. K. Worthington (United States)	11th session	ECE/ENERGY/GE.5/2015/2
Vice-Chairs : Mr. V. Budinsky (Czech Republic)	30 October 2015	
Mr. S. Katyshev (Kazakhstan)		
Mr. L. Kurczabinski (Poland)		
Mr. S. Shumkov (Russian Federation)		
Ms. M. Djakonovic (Serbia)		
Ms. M. Ersoy (Turkey)		
Mr. B. Griadushchyi (Ukraine)		
Mr. J. Gibbins (United Kingdom)		
Mr. R. Valanko (World Business Council on Sustainable Development)		
Chair : Mr. B. K. Worthington (United States)	12th session	ECE/ENERGY/GE.5/2016/2
Vice-Chairs : Mr. V. Budinsky (Czech Republic)	26-27 October 2016	
Mr. S. Katyshev (Kazakhstan)		
Mr. L. Kurczabinski (Poland)		
Mr. S. Shumkov (Russian Federation)		
Mr. A. Puljević (Serbia)		
Ms. M. Ersoy (Turkey)		
Mr. B. Griadushchyi (Ukraine)		
Mr. J. Gibbins (United Kingdom)		
Mr. R. Valanko (World Business Council on Sustainable Development)		
Group of Experts on Gas		
Chair : Mr. F. de la Flor Garcia (Spain)	3rd session	ECE/ENERGY/GE.8/2016/2
Vice-Chairs : Mr. B. Maksijan (Croatia)	21-22 April 2016	
Mr. T. Kőrösi (Hungary)		
Mr. T. Indrebø (Norway)		
Mr. A. Karasevich (Russian Federation)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair : Mr. F. de la Flor Garcia (Spain)	4th session	ECE/ENERGY/GE.8/2017/2
Vice-Chairs : Mr. B. Maksijan (Croatia)	27-28 March 2017	
Mr. T. Kőrösi (Hungary)		
Mr. R. J. Huarte Lazaro (International Gas Union)		
Mr. T. Indrebø (Norway)		
Mr. A. Karasevich (Russian Federation)		
Mr. D. Hooper (United States)		

Group of Experts on Energy Efficiency

Chair : Mr. T. Farrell (Copenhagen Centre on Energy Efficiency)	2nd session 5-6 November 2015	ECE/ENERGY/GE.6/2015/2
Vice-Chairs : Mr. A. Rzayev (Azerbaijan)		
Mr. A. Miniankou (Belarus)		
Ms. M. Raytcheva (Bulgaria)		
Mr. Z. Pavičić (Croatia)		
Mr. C. Noll (Germany)		
Mr. B. Lebot (IPEEC)		
Ms. G. Prata Dias (Portugal)		
Ms. A. Solujic (Serbia)		
Mr. A. Dukovski (the former Yugoslav Republic of Macedonia)		
Mr. Y. Yazar (Turkey)		
Mr. M.K. Patel (University of Geneva)		

Chair : Mr. A. Dukovski (the former Yugoslav Republic of Macedonia)	3rd session 18-19 October 2016	ECE/ENERGY/GE.6/2016/2
Vice-Chairs : Mr. V. Jabbarov (Azerbaijan)		
Mr. A. Miniankou (Belarus)		
Mr. H. Mac Nulty (BG Consulting Engineers)		
Mr. T. Farrell (Copenhagen Centre on Energy Efficiency)		
Mr. Z. Pavicic (Croatia)		
Mr. S. Buettner (EEP - Institute for Energy Efficiency in Production)		
Ms. N. Jamburia (Georgia)		
Mr. C. Noll (Germany)		
Mr. B. Lebot (IPEEC)		
Ms. G. Prata Dias (Portugal)		
Mrs. A. Solujic (Serbia)		
Mr. V. Pysarenko (Ukraine)		
Mr. M. K. Patel (University of Geneva)		

Group of Experts on Renewable Energy

Chair : Mr. U. Benterbusch (Germany)	2nd session	ECE/ENERGY/GE.7/2015/2
Vice-Chairs : Mr. N. Ramazanov (Azerbaijan)	12-13 October 2015	
Mr. A. Miniankou (Belarus)		
Ms. M. Raytcheva (Bulgaria)		
Mr. Ž. Jurić (Croatia)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. P. Frankl (IEA) Mr. J. Skeer (IRENA) Ms. C. Lins (REN21) Mr. M. Banjac (Serbia)		
Chair : Mr. N. Ramazanov (Azerbaijan)	3rd session	ECE/ENERGY/GE.7/2016/2
Vice-Chairs : Mr. A. Miniankou (Belarus)	20-21 October 2016	
Mr. L. Horvath (Croatia)		
Ms. M. Morese (FAO)		
Ms. M. Arabidze (Georgia)		
Mr. O. Frank (Germany)		
Mr. P. Frankl (IEA)		
Mr. G. Gonul (IRENA)		
Mr. R. Zhampiissov (Kazakhstan)		
Ms. C. Lins (REN21)		
Mr. M. Banjac (Serbia)		
Mr. V. Pysarenko (Ukraine)		

Committee on Forests and the Forest Industry

Chair : Mr. C. Dürr (Switzerland)	73rd session	ECE/TIM/2015/2
Vice-Chairs : Mr. H. Granholm (Finland)	2-6 November 2015	FO:EFC/15/2
Ms. M. Gaworska (Poland)	Joint session with European Forestry Commission	
Mr. G. Robertson (United States)		
	74th session	ECE/TIM/2016/2
	18-20 October 2016	
Joint FAO/ECE Working Party on Forest Economics and Statistics		
Chair : Mr. J. Hangler (Austria)	37th session	ECE/TIM/EFC/WP.2/2015/2
Vice-Chairs : Ms. E. Maki-Simola (Finland)	18-20 March 2015	
Mr. J. Prestemon (United States)		
	38th session	ECE/TIM/EFC/WP.2/2016/2
	23-24 March 2016	
Chair : Mr. J. Prestemon (United States)	39th session	ECE/TIM/EFC/WP.2/2017/2
Vice-Chairs : Mr. J. Hangler (Austria)	29-31 March 2017	
Mr. M. Dieter (Germany)		

Committee on Housing and Land Management

Chair : Ms. E. Szolgayová (Slovakia)	76th session	ECE/HBP/184
Vice-Chair : Ms. D. Grabmüllerová (Czech Republic)	14-15 December 2015	
	77th session	ECE/HBP/188
	13-16 September 2016	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair : Ms. E. Szolgayová (Slovakia)	Special session	ECE/HBP/S/2016/3
Vice-Chairs : Ms. D. Grabmüllerová (Czech Republic) Ms. L. Nielsen (Denmark)	1-2 December 2016	
Working Party on Land Administration		ECE/HBP/WP.7/2017/6
Chair : Mr. E. Khanalibayli (Azerbaijan)	10th session	
Vice-Chair : Mr. R. Wouters (Netherlands)	7-9 March 2017	

Committee on Innovation, Competitiveness and Public- Private Partnership

Chair : Mr. S. Kedmi (Israel)	9th session	ECE/CECI/2015/2
Vice-Chairs : Mr. P. Baltrukovich (Belarus) Mr. S. Zecchini (Italy) Ms. M. Yarmalchuk (Russian Federation) Mr. A. Smith (United States)	3-4 September 2015	
	10th session 23-25 May 2016	ECE/CECI/2016/2
Chair : Mr. S. Kedmi (Israel)	11th session	ECE/CECI/2017/2
Vice-Chairs : Mr. D. Poladenko (Belarus) Mr. S. Zecchini (Italy) Ms. M. Yarmalchuk (Russian Federation) Mr. A. Smith (United States)	20-22 March 2017	

Team of Specialists on Public-Private Partnerships

Co-Chairs : Mr. B. Muller (Germany) Mr. A. Smith (United States)	7th session 18 June 2015	ECE/CECI/PPP/2015/2
Vice-Chairs : Mr. S. Van Garsse (Belgium) Mr. M. Romoff (Canada) Mr. S. Tabuchi (Japan) Ms. S. Mezzour (Morocco) Mr. A. Van Mens (Netherlands) Mr. H. Salikhov (Russian Federation) Ms. A. Susanu (Republic of Moldova) Mr. A. Kesli (Turkey)		
Co-Chairs : Mr. B. Muller (Germany) Mr. A. Smith (United States)	8th session 20-21 October 2016	ECE/CECI/PPP/2016/2
Vice-Chairs : Mr. S. Van Garsse (Belgium) Mr. M. Romoff (Canada) Mr. A. Michaelides (Cyprus) Mr. F. Bobay (France) Mr. S. Tabuchi (Japan) Ms. S. Mezzour (Morocco) Mr. H. Salikhov (Russian Federation) Mr. I. Usmonzoda (Tajikistan) Ms. S. Yavuz Noyan (Turkey)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Team of Specialists on Innovation and Competitiveness Policy		
Chair : Mr. I. Bortnik (Russian Federation)	8th session	ECE/CECI/ICP/2015/2
Vice-Chairs : Ms. S. Ivic-Pavlovski (Croatia)	16-17 December 2015	
Mr. J. Molero Zayas (Spain)		
Mr. D. Foray (Switzerland)		
Ms. L. Musina (Ukraine)		
Mr. C. Wessner (United States)		
	9th session	ECE/CECI/ICP/2016/2
	3-4 November 2016	

D. Conventions administered by the ECE secretariat

Convention on Long-range Transboundary Air Pollution

Executive Body for the Convention on Long-range
Transboundary
Air Pollution

Chair : Ms. A. Engleryd (Sweden)	34th session	ECE/EB.AIR/133/Add.1
Vice-Chairs : Ms. V. Galatone (Canada)	18 December 2015	
Ms. L. Rouil (France)		
Mr. M. Schroeder (Germany)		
Mr. S. Vasiliev (Russian Federation)		
Mr. P. Grennfelt (Sweden)		
Mr. R. Ballaman (Switzerland)		
Mr. W. Harnett (United States)		
	35th session	ECE/EB.AIR/135
	2-4 May 2016	
Chair : Ms. A. Engleryd (Sweden)	36th session	ECE/EB.AIR/137
Vice-Chairs :	15-16 December	
Mr. M. Ritter (Austria)	2016	
Mr. J. Kerr (Canada)		
Ms. L. Rouil (France)		
Mr. S. Vasiliev (Russian Federation)		
Mr. I. Rabago (Spain)		
Mr. R. Ballaman (Switzerland)		
Ms. K. Weber (United States)		

Implementation Committee

Chair : Mr. M. Schroeder (Germany)	35th session	ECE/EB.AIR/2015/2
	27-29 May 2015	
	36th session	ECE/EB.AIR/2016/1
	26-28 January 2016	
Chair : Mr. M. Ritter (Austria)	37th session	ECE/EB.AIR/2016/7
	13-15 September	
	2016	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	38th session 28 February-2 March 2017	ECE/EB.AIR/2017/TBC
Joint Session of the Steering Body to the EMEP and the Working Group on Effects		
Chairs :	Ms. L. Rouil (France) Mr. P. Grennfelt (Sweden)	1st session 14-18 September 2015
Vice-Chairs :	Mr. T. Dirnbock (Austria) Ms. S. Vidič (Croatia) Mr. J. Bak (Denmark) Ms. G. Schuetze (Germany) Mr. N. Redzic (Serbia) Mr. X. Querol (Spain) Ms. S. Augustin (Switzerland) Mr. R. Weber (Switzerland)	ECE /EB.AIR/WG.1/2015/2
Chairs :	Ms. L. Rouil (France) Ms. I. Rabago (Spain)	2nd session 13-16 September 2016
Vice-Chairs :	Mr. T. Dirnbock (Austria) Ms. S. Vidič (Croatia) Mr. J. Bak (Denmark) Ms. G. Schuetze (Germany) Mr. N. Redzic (Serbia) Mr. X. Querol (Spain) Ms. S. Augustin (Switzerland) Mr. R. Weber (Switzerland)	ECE/EB.AIR/GE.1/2016/2- ECE/EB.AIR/WG.1/2016/2
Working Group on Strategies and Review		
Chair :	Mr. W. Harnett (United States)	53rd session 15-17 December 2015
Vice-Chairs :	Mr. A. Pilipchuk (Belarus) Mr. I. Angelov (Bulgaria) Mr. M. Gudas (Lithuania) Mr. P. Almodovar (United States)	ECE/EB.AIR/WG.5/114
	54th session 13-14 December 2016	ECE/EB.AIR/WG.5/116

Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes

Meeting of the Parties to the Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair : Mr. M. Cozzone (Italy)	7th session	ECE/MP.WAT/49
Vice-Chairs : Ms. M. Galambos (Hungary)	17-19 November	
Mr. S. Akhmetov (Kazakhstan)	2015	
 Working Group on Integrated Water Resources Management		
Chairs : Ms. H. Jekel (Germany)	10th meeting	ECE/MP.WAT/WG.1/2015/2
Ms. L. Kauppi (Finland)	24-25 June 2015	
	11th meeting	ECE/MP.WAT/WG.1/2016/2
	18-19 October 2016	
 Implementation Committee of the Water Convention		
Chair : Mr. A. Tanzi (Italy)	5th session	ECE/MP.WAT/IC/2015/2
Vice-Chair : Mr. S. Ibatullin (Kazakhstan)	5-6 May 2015	
Chair : Mr. A. Tanzi (Italy)	6th session	ECE/MP.WAT/IC/2016/2
Vice-Chair : Ms. V. Grigorova (Bulgaria)	3-4 May 2016	
	7th session	ECE/MP.WAT/IC/2016/4
	1-2 December 2016	
 Protocol on Water and Health		
Meeting of Parties to the Protocol on Water and Health		
Chair : Ms. N. Djurasinovic (Serbia)	4th session	ECE/MP.WH/11
Vice-Chairs : Mr. Y. Pavageau (France)	14-16 November	EU DCE/1206123/3.1/2013/MOP-3/06
Mr. P. Studer (Switzerland)	2016	
 Compliance Committee		
Chair : Mr. V. Koester (Denmark)	12th meeting	ECE/MP.WH/C.1/2015/4
Vice-Chair : Ms. D. Iskrevia (Bulgaria)	19-20 October 2015	EU DCE/1408105/1.10/2015/CC2/06
	13th meeting	ECE/MP.WH/C.1/2016/2
	27-28 June 2016	EUPCR/1611921/2.1/2016/CC/06
Chair : Mr. J. E. Viñuales (Switzerland)	14th meeting	ECE/MP.WH/C.1/2017/2
Vice-Chair : Ms. Z. Kocsis-Kupper (Hungary)	13-14 March 2017	EUPCR/1611921/2.1/2017/CC/04 EUPCR/1611921/2.1/2017/CC/04
 Working Group on Water and Health		
Chair : Mr. K. Tvietan (Norway)	8th session	ECE/MP.WH.WG.1/2015/2
Vice-Chairs : Ms. A. Drazdova (Belarus)	21-22 October 2015	EU DCE/1408105/1.10/2015/WGWH/06
Ms. M. Vargha (Hungary)	9th session	ECE/MP.WH.WG.1/2016/2
	29-30 June 2016	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Convention on Environmental Impact Assessment in a Transboundary Context and Protocol on Strategic Environmental Assessment		
Working Group on Environmental Impact Assessment and Strategic Environmental Assessment		
Chair : Ms. M. Masaityte (Lithuania)	4th meeting	ECE/MP.EIA/WG.2/2015/2
Vice-Chairs : Ms. A. Babayeva (Azerbaijan)	26-28 May 2015	
Ms. I. Podoroghin (Republic of Moldova)		
Mr. D. Matuschenko (Ukraine)		
	5th meeting	ECE/MP.EIA/WG.2/2016/2
	11-15 April 2016	
	6th meeting	ECE/MP.EIA/WG.2/2016/4
	7-10 November 2016	
Implementation Committee		
Chair : Mr. F. Zaharia (Romania)	34th session	ECE/MP.EIA/IC/2015/4
Vice-Chairs : Mr. R. Švedas (Lithuania)	8-10 December 2015	
Ms. L. A. Hernando (Spain)		
	35th session	ECE/MP.EIA/IC/2016/2
	15-17 March 2016	
	36th session	ECE/MP.EIA/IC/2016/4
	5-7 September 2016	
	37th session	ECE/MP.EIA/IC/2016/6
	12-14 December 2016	
	38th session	ECE/MP.EIA/IC/2017/2
	20-22 February 2017	
Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents		
Conference of Parties to the Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents		
Chair : Ms. J. Karba (Slovenia)	9th meeting	ECE/CP.TEIA/32
Vice-Chairs : Ms. W.-A. Wagello-Sjölund (Finland)	28-30 November 2016	ECE/CP.TEIA/32/Add.1
Mr. P. Dadasiewicz (Poland)		
Working Group on Development		
Chair : Mr. C. Dijkens (Netherlands)	5th meeting	ECE/CP.TEIA/WG.1/2015/2
	11-13 May 2015	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	6th meeting 30 November- 2 December 2015	ECE/CP.TEIA/WG.1/2015/7 ; ECE/CP.TEIA/WG.1/2015/7/Corr.1
	7th meeting 12-14 April 2016	ECE/CP.TEIA/WG.1/2016/2

**Convention on Access to Information, Public Participation
in Decision-making and Access to Justice in
Environmental Matters**

Working Group of the Parties to the Convention

Chair : Ms. M. Bitadze (Georgia)	19th meeting	ECE/MP.PP/WG.1/2015/2
Vice-Chairs : Mr. L. Pokorny (Czech Republic) Ms. B. Ekeberg (Norway)	17-19 June 2015	
	20th meeting 15-17 June 2016	ECE/MP.PP/WG.1/2016/2
	21st meeting 4-6 April 2017	ECE/MP.PP/WG.1/2017/2

Compliance Committee under the Aarhus Convention

Chair : Mr. J. Ebbesson (Sweden)	49th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2015/5
Vice-Chair : Mr. A. Kodjabashev (Bulgaria)	30 June-3 July 2015	
	50th meeting 6-9 October 2015	ECE/MP.PP/C.1/2015/7
	51st meeting 15-18 December 2015	ECE/MP.PP/C.1/2015/9
	52nd meeting 8-11 March 2016	ECE/MP.PP/C.1/2016/2
	53rd meeting 21-24 June 2016	ECE/MP.PP/C.1/2016/5
	54th meeting 27-30 September 2016	ECE/MP.PP/C.1/2016/7
	55th meeting 6-9 December 2016	ECE/MP.PP/C.1/2016/9
	56th meeting 28 February-3 March 2017	ECE/MP.PP/C.1/2017/2

Body and officers

Session

Symbol of report

**Protocol on Pollutant Release and Transfer Registers
to the Aarhus Convention**

Working Group of the Parties to the Protocol on Pollutant
Release and Transfer Registers

Chair :	Ms. T. Skårman (Sweden)	4th meeting	ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/2
Vice-Chairs :	Ms. U. Schüller (Germany) Mr. Ø. Hetland (Norway)	26 November 2015	
		5th meeting	ECE/MP.PRTR/WG.1/2016/2
		23-24 November 2016	

Compliance Committee under the PRTRs Protocol

Chair :	Mr. A. McGlone (United Kingdom)	4th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2015/2
Vice-Chair :	Mr. G. Movsisyan (Armenia)	27-29 April 2015	

**E. Meetings of other bodies serviced by
the ECE secretariat**

**ECOSOC Committee of Experts on the Transport
of Dangerous Goods and on the Globally Harmonized
System of Classification and Labelling of Chemicals**

Chair :	Ms. M. Maureen (United States)	8th session	ST/SG/AC.10/44
Vice-Chair :	Mr. D. Pfund (United States)	9 December 2016	ST/SG/AC.10/44/Corr.1

**ECOSOC Sub-Committee of Experts
on the Transport of Dangerous Goods**

Chair :	Mr. D. Pfund (United States)	47th session	ST/SG/AC.10/C.3/95
Vice-Chair :	Mr. C. Pfauvadel (France)	22-26 June 2015	
		48th session	ST/SG/AC.10/C.3/97
		30 November- 9 December 2015	
		49th session	ST/SG/AC.10/C.3/99
		27 June-7 July 2016	
		50th session	ST/SG/AC.10/C.3/101
		28 November - 6 December 2016	

**ECOSOC Sub-Committee of Experts on the
Globally Harmonized System of Classification and
Labelling of Chemicals**

Chair :	Ms. M. Ruskin (United States)	29th session	ST/SG/AC.10/C.4/57
Vice-Chair :	Mr. Robin Foster (United Kingdom)	29 June - 1 July 2015	
		30th session	ST/SG/AC.10/C.4/59
		9-11 December 2015	
		31st session	ST/SG/AC.10/C.4/61
		5-8 July 2016	
		32nd session	ST/SG/AC.10/C.4/63
		7-9 December 2016	

**Expert Group on Environmental Performance
Review**

Chairs :	Mr. H. Liiv (Estonia)	26th session	
Vice-Chair :	Mr. X.Tschumi Canosa (Switzerland)	12-14 October 2015	
		27th session	
		6-9 December 2016	

